

UNIVERSITÉ
DE
SHERBROOKE

FACULTÉ
D'ADMINISTRATION
72-73

**Pour tous renseignements,
s'adresser au:**

**BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉ.**

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er juin 1972.
L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIERS

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION	5
MAÎTRISE EN ADMINISTRATION	
Promotion 1972	6
Promotion 1973	6
Promotion 1974	7

PRÉSENTATION

NATURE ET HISTORIQUE DE LA FACULTÉ	9
OBJECTIFS DES PROGRAMMES	
Baccalauréat en administration	9
Maîtrise en administration (M.B.A.)	10
Maîtrise ès arts (M.A.)	10
CONSEIL DE LA FACULTÉ	11
CONSEIL D'ORIENTATION	12
CORPS PROFESSORAL (par départements)	15
RÈGLEMENTS ACADEMIQUES	
Baccalauréat en administration	19
Maîtrise en administration (M.B.A.)	22
Maîtrise ès arts (M.A.)	26
PROGRAMME DES COURS	
Baccalauréat en administration	31
Maîtrise en administration (M.B.A.)	33
Maîtrise ès arts (M.A.)	35
DESCRIPTION DES COURS	37
TITRES PROFESSIONNELS	59
CITATIONS ET PRIX D'HONNEUR	60
PRÊTS ET BOURSES	62
DOCTORATS D'HONNEUR	63

CALENDRIERS 1972-1973

a) BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION

Trimestre d'automne

MARDI 5 SEPTEMBRE 1972

Accueil des nouveaux étudiants. Journée d'information.

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 1972

Début des cours dans toutes les facultés.

LUNDI 9 OCTOBRE 1972

Fête de l'Action de Grâce. Congé universitaire.

MERCREDI 1er NOVEMBRE 1972

Date limite pour la réception, au bureau du registraire, des demandes d'admission à temps complet pour le trimestre d'hiver 1973.

VENDREDI 1er DÉCEMBRE 1972

Date limite pour la réception, au bureau du registraire, des demandes d'admission à temps partiel pour le trimestre d'hiver 1973.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1972

Fin du trimestre d'automne 1972 et début des vacances pour tous les étudiants.

Trimestre d'hiver

MERCREDI 3 JANVIER 1973

Reprise des cours dans toutes les facultés.

JEUDI 1er MARS 1973

Date limite pour la réception, au bureau du registraire, des demandes d'admission à temps complet pour le trimestre d'automne 1973.

VENDREDI 20 AVRIL 1973

Fin du trimestre d'hiver 1973.

LUNDI 21 MAI 1973

Jour férié. Congé universitaire.

LUNDI 25 JUIN 1973

Fête du Canada français. Congé universitaire.

LUNDI 2 JUILLET 1973

Fête du Canada. Congé universitaire.

**b) MAÎTRISE
EN ADMINISTRATION**

Promotion 1972

MERCREDI 24 MAI 1972

Début du troisième stage.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 1972

Fin du troisième stage.

LUNDI 2 OCTOBRE 1972

Début des cours, quatrième session.

LUNDI 9 OCTOBRE 1972

Jour d'Action de grâces. Congé universitaire.

MARDI 30 NOVEMBRE 1972

Remise des mémoires.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1972

Fin des cours, quatrième session.

Promotion 1973

LUNDI 21 AOÛT 1972

Début du deuxième stage.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1972

Fin du deuxième stage.

MERCREDI 3 JANVIER 1973

Début des cours, troisième session.

VENDREDI 20 AVRIL 1973

Fin de la session janvier-avril.

LUNDI 30 AVRIL 1973

Début du troisième stage.

VENDREDI 24 AOÛT 1973

Fin du troisième stage.

MARDI 4 SEPTEMBRE 1973

Début des cours, quatrième session.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1973

Fin des cours, quatrième session.

Promotion 1974

MARDI 5 SEPTEMBRE 1972

Début des cours, 1ère session.

LUNDI 9 OCTOBRE 1972

Jour d'Action de grâces. Congé universitaire.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 1972

Fin de la session septembre-décembre

MERCREDI 3 JANVIER 1973

Début du premier stage.

VENDREDI 20 AVRIL 1973

Fin du premier stage.

LUNDI 30 AVRIL 1973

Début des cours, deuxième session.

LUNDI 21 MAI 1973

Congé universitaire. Jour férié.

LUNDI 25 JUIN 1973

Fête du Canada français. Congé universitaire.

LUNDI 2 JUILLET 1973

Fête du Canada. Congé universitaire.

VENDREDI 17 AOÛT 1973

Fin de la session du printemps (deuxième session).

LUNDI, 27 AOÛT 1973

Début du deuxième stage.

VENDREDI 21 DÉCEMBRE 1973

Fin du deuxième stage.

JEUDI 3 JANVIER 1974

Début des cours, troisième session.

Congé de Pâques.	JEUDI 11 AVRIL 1974
Reprise des cours	MARDI 16 AVRIL 1974
Fin des cours, troisième session.	VENDREDI 19 AVRIL 1974
Début du troisième stage	LUNDI 29 AVRIL 1974
Fin du troisième stage.	VENDREDI 23 AOÛT 1974
Début des cours, quatrième session.	MARDI 3 SEPTEMBRE 1974
Fin des cours, quatrième session.	VENDREDI 20 DÉCEMBRE 1974

PRÉSENTATION

NATURE ET HISTORIQUE DE LA FACULTÉ

Lors de sa fondation en 1955, la Faculté fut d'abord désignée du nom de Faculté de commerce. En décembre 1965, les autorités de l'Université, répondant au voeu des professeurs et du Conseil de la faculté, changèrent cette appellation pour celle de Faculté d'administration. Ce changement a été jugé nécessaire à la suite de la révision du programme et de son orientation nouvelle vers les disciplines proprement administratives.

La Faculté se propose de donner la formation universitaire nécessaire au futur administrateur. Elle veut ainsi répondre au pressant besoin en administrateurs compétents dans les secteurs public et privé. Comme la carrière d'administrateur peut s'exercer dans les milieux les plus divers et dans une grande variété de fonctions, il convient de s'arrêter sur le rôle dévolu à cette nouvelle profession.

L'administrateur est celui qui adapte, transforme et oriente une organisation en fonction des changements qui lui sont imposés et des possibilités qui s'offrent à son action. Toutefois, cette responsabilité, qui se situe au niveau des grandes politiques de l'entreprise, n'est pas nécessairement accessible à tous ceux qui sont impliqués dans l'administration.

Il existe, en fait, différents niveaux de responsabilités dans la pratique des affaires. En conséquence, la notion d'administrateur devrait s'étendre à tous les cadres, depuis le cadre inférieur, le spécialiste agissant comme conseiller, jusqu'à la haute direction.

OBJECTIFS DES PROGRAMMES

BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION (B.B.A.)

L'objectif de notre programme de baccalauréat en administration est de former un jeune cadre qui possède une bonne connaissance des disciplines fondamentales et soit efficace à plusieurs titres dans l'entreprise.

Pour atteindre cet objectif, il nous a fallu prévoir un programme qui comporte quatre catégories de cours:

- a) les cours fondamentaux obligatoires pour les étudiants (formation générale);
- b) les cours fonctionnels obligatoires pour tous les étudiants (gestion);
- c) les cours de synthèse obligatoires pour les étudiants (intégration);
- d) les cours à option de chaque champ de spécialisation (finance, gestion des ressources humaines, marketing et sciences comptables).

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION (M.B.A.)

Le but du programme est de donner à l'individu une formation en administration qui lui permettra de réaliser ses objectifs de carrière, d'oeuvrer efficacement au sein d'entreprises et d'aider la société à s'adapter aux changements. D'une façon plus spécifique, le programme entend donner aux participants une pleine connaissance des outils modernes de gestion, une compréhension du fonctionnement réel des organisations, tout en les aidant à développer l'attitude directoriale et innovatrice qui leur permettra de devenir les administrateurs efficaces d'organisations déjà existantes, ou les entrepreneurs de leur propre firme. Dans les deux cas, il s'agit pour les candidats d'acquérir l'esprit de décision.

Les objectifs dont s'inspire le programme lui commandent comme prémisses essentielles la flexibilité à laquelle on reconnaît deux dimensions: la mobilité et la polyvalence. La formation généraliste permet aux diplômés de s'adapter aux divers types d'organisation et d'y mettre en pratique les techniques de gestion. Outre le tronc commun de connaissances générales en administration, le programme offre la possibilité d'une orientation dans des domaines spécialisés: **finance, marketing, management.**

MAÎTRISE ÈS ARTS (M.A.)

La maîtrise ès arts (M.A.) offerte par la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke est une maîtrise de type académique qui vise à former des théoriciens des sciences de la gestion, spécialisés dans l'un ou l'autre des domaines suivants: **analyse de systèmes, finance, marketing.**

La plupart des diplômés de ce programme font carrière dans l'entreprise ou dans l'enseignement. Ceux qui optent pour l'entreprise y jouent habituellement un rôle de conseiller auprès de la direction et sont appelés à participer aux programmes de perfectionnement des cadres.

Quant à ceux qui se dirigent vers l'enseignement, la formation qu'ils reçoivent les prépare à assumer des postes d'enseignants au niveau collégial (CEGEP), et même au niveau universitaire dans le cas de ceux qui entendent poursuivre leurs études jusqu'au doctorat.

Pour les préparer à atteindre l'un ou l'autre de ces objectifs, la formation des candidats à ce grade universitaire gravite autour des trois axes suivants:

- a) maîtriser les concepts, les techniques et les outils propres au champ de spécialisation choisi,
- b) se familiariser avec les techniques et la méthodologie rigoureuse de la recherche scientifique,
- c) s'initier aux méthodes pédagogiques les plus appropriées à l'enseignement de ces disciplines.

**CONSEIL
DE LA
FACULTÉ**

DOYEN

LAFRENIÈRE Marcel-P., B.Sc.A. (Montréal), M.Sc. (M.I.T.), Ing. P.

VICE-DOYEN

BLAIS Gilles, B.A., M.Com., M.Sc. Compt. (Sherbrooke), C.A., Ph.D. (California).

SECRÉTAIRE

MÉNARD Pierre, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A.

CONSEILLERS

Les directeurs des départements (finance, gestion des opérations, management, marketing, sciences comptables).

Quatre professeurs élus par l'Assemblée des professeurs.

Cinq étudiants délégués par les associations des étudiants de la Faculté.

Tout autre membre que le Conseil jugera bon d'inviter.

LE CONSEIL D'ORIENTATION

Le Conseil d'orientation se compose d'hommes d'affaires de la région de Sherbrooke et de personnes intéressées au développement économique de cette région.

Il a pour mission de conseiller les autorités de la Faculté d'administration, d'assurer l'adaptation des programmes d'études aux besoins du monde des affaires, d'établir les relations étroites qui sont nécessaires entre la Faculté et le monde de l'industrie et du commerce.

Ce Conseil est constitué des membres suivants:

- ALLAIRE Nil,**
Bélangier, Saint-Jacques, Sirois, Comtois et Cie, Sherbrooke, Québec.
- BACHAND Pierre,**
Secrétaire-trésorier et contrôleur, Standard Brands Ltd., Montréal,
- BEAUDOIN Laurent,**
Président, Bombardier Limitée, Valcourt, Québec.
- BÉLANGER Charles-Emile,**
Bélangier, Saint-Jacques, Sirois, Comtois et Cie, Sherbrooke, Québec.
- BÉLANGER Jean,**
Bélangier, Saint-Jacques, Sirois, Comtois et Cie, Sherbrooke, Québec.
- BENOÎT André,**
Secrétaire-trésorier, Le Groupe Commerce, Saint-Hyacinthe, Québec.
- BOIRE Georges,**
Président, Produits Pétroliers Champlain Limitée, Montréal, Québec.
- BOISJOLI Gabriel,**
Secrétaire, Doria Boisjoli Limitée, Wickham, Québec.
- BOULANGER Roland,**
Président, Roland Boulanger & Cie Limitée, Warwick, Québec.
- BOURQUE J.S.,**
Président, J.S. Bourque Limitée, Sherbrooke, Québec.
- CLICHE Paul-Émile,**
Président, Megantic Manufacturing Company, Lac Mégantic, Québec.
- CODÈRE Roger S.,**
Vice-président (marketing), Codère Limitée, Sherbrooke, Québec.
- COMTOIS Pierre,**
Bélangier, Saint-Jacques, Sirois, Comtois et Cie, Sherbrooke, Québec.

COUSINEAU Rosario,
 Professeur titulaire, Faculté d'administration,
 Université de Sherbrooke.

DESMARAIS Gérard,
 Président, S.E. Desmarais & Cie Limitée, Richmond, Québec.

DESMARAIS Guy J.,
 Président et directeur général, Geoffrion, Robert et Gélinas Ltée,
 Montréal, Québec.

DONAHUE Jean-Marc,
 Secrétaire-trésorier et contrôleur, M.F. McMahon (1967) Ltée,
 Sherbrooke, Québec.

DUNN John J.,
 Président, Assurance C.W. Dunn Inc., Sherbrooke, Québec.

FABI Richard,
 Gérant municipal, Cité de Sherbrooke, Québec.

GAUTIER Jean-Prosper,
 Président et directeur général, Stanstead & Sherbrooke Insurance,
 Sherbrooke, Québec.

HAGGERTY George,
 Président, Modern Tank Lines Ltd., Drummondville, Québec.

HOOPER S.W.,
 Président, S.W. Hooper Co. Ltd., Sherbrooke, Québec.

INKEL Marcel,
 Directeur des relations publiques, Steinberg Limitée,
 Montréal, Québec.

LAFLAMME J.A.,
 Président, Asbestos Eastern Transport, Danville, Québec.

MARTIN Raymond,
 Administrateur Financier, Martin Motor Sales Ltd, Sherbrooke,
 Québec.

PENHALE Alfred L.,
 Président du Conseil d'administration, Asbestos Corporation,
 Thetford Mines, Québec.

RIVERIN Alphonse,
 Président, Université du Québec, Ste-Foy, Québec.

ROSS Howard I.,
 Chancelier, Université McGill, Montréal, Québec.

VACHON Benoît,
 Directeur général, Vachon Inc., Ste-Marie, Beauce, Québec.

VEILLEUX Roger,
 Directeur général, Vallières Inc., Nicolet, Québec.

VIAU Lucien,
 Jusqu'à récemment directeur général adjoint pour la région du
 Québec, Banque d'Expansion Industrielle, Montréal, Québec.

VINEBERG Mortimer,
 Vice-président, Eastern Mercantile Agencies, Sherbrooke, Québec.

CORPS PROFESSORAL

DÉPARTEMENT DE FINANCE

PROFESSEURS AGRÉGÉS

GARANT Jean-Pierre, B.A., M.Sc. Com., M. Sc. Compt. (Laval), Ph. D. (Illinois) C.A., C.G.A., directeur du programme M.A.

GARNIER Gérard, B.Sc., Dipl. H.E.C. (Paris), M.B.A. (Western Ontario).

GUÉRIN Fernand, B.A., B.Sc., Ing., M.Sc. (M.I.T.), M.B.A. (Columbia).

LORANGER Léon, B.A., L.Sc.Com., L.Sc.Compt. (Montréal), C.A.

PRÉZEAU Carl, LL.L. (Haïti), M.S. (Banque et Finance) (Columbia), M.B.A. (New York), directeur du Département.

PROFESSEURS ADJOINTS

BEN-AMOR Amanallah, B.Sc. (Business Administration), M.B.A. (Washington).

GOUSLISTY André, LL.L., D.E.S. (Droit privé), D.E.S. (Écon. Pol.), LL.D. (Lyon-Beyrouth).

CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT

NADEAU Albény, M.Com. (Sherbrooke), M.A. (Sherbrooke).

DÉPARTEMENT DE GESTION DES OPÉRATIONS

PROFESSEUR TITULAIRE

LAFRENIÈRE Marcel-P., B.Sc.A. (Montréal), M.Sc. (M.I.T.), Ing. P., doyen.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

BEAUDOIN Paul-H., B.A., Sc.A. (Laval), Ing., M.B.A. (Western Ontario), D.B.A. (Indiana).

ROY Normand, B.A., B.Sc.A. (Sherbrooke), Ing., M.S. (Génie ind.) (Columbia), directeur du Département.

PROFESSEURS ADJOINTS

CASIEZ Bernard, M.S. (Génie civil) (Lille), Maîtrise en "Industrial Management" (I.E.F.S.I.-Lille), M.B.A. (U.C.L.A.).

THÉORET André, B.Sc. (Montréal), M.B.A. (Harvard), en congé d'études

AUXILIAIRES D'ENSEIGNEMENT

- GUILLAUMAT Paul-Louis, Diplôme H.E.C. (Paris), Diplôme d'études économiques, M.B.A. (Columbia).
- PASQUERO Jean-Louis, Diplôme E.S.S.E.C. (Paris), L.Sc. Econ. (Paris), M.B.A. (Columbia).

CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT

- BAZINET Raymond, B.A., M.Sc.Com. (Sherbrooke), M.A. (Sherbrooke).

DÉPARTEMENT DE MANAGEMENT

PROFESSEURS AGRÉGÉS

- BLAIS Gilles, B.A., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A., Ph.D. (U.C.L.A.) vice-doyen.
- MILLER Roger Émile, B.Sc.A. (Montréal), M.Sc. (Stanford), M.B.A. (Columbia), D.Sc. Econ. (Louvain). Directeur du programme M.B.A.
- ROBIDOUX Jean, B.A., M.B.A. (Western Ontario).

PROFESSEURS ADJOINTS

- BASTIN Étienne J., L.Sc.Pol. et Soc. (Louvain).
- BERGERON Jean-Louis, B.A., M.A. (relations industrielles) (Montréal).
- DUMAS Guy, B.A., B.Ed. (Moncton), M.A. (Montréal), D.Ed. (Indiana), directeur du Département.
- LÉONARD Henry E., M.B.A. (Sherbrooke).
- PELLETIER Irénée, B.A., diplômé de l'Inst. d'études politiques (Toulouse), diplômé de l'Inst. d'études internationales et pays en voie de développement (Toulouse), D. d.U. (Toulouse).
- ROY André, F., B.Sc.A. (Laval), M.B.A. (Sherbrooke), Ing.
- TURCOTTE Pierre R., B.Sc.Com., M.Sc.Com., M.Sc. Compt. (Laval), C.A., M.B.A. (U.C.L.A.).

CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT

- GASSE Yvon, B.Sc.Com., M.Sc.Com. (Laval), en congé d'études.

**DÉPARTEMENT DE
MARKETING**

PROFESSEUR AGRÉGÉ

COUTURE Gaétan, B.A., M.Com. (Sherbrooke), Ph.D. (Illinois), directeur du Département.

PROFESSEURS ADJOINTS

DROLET Réjean, B.Sc.Com., M.Sc.Com. (Laval), M.B.A. (Wharton School).

RICHARD Jacques, B.A., M.Com. (Sherbrooke), M.B.A. (Sherbrooke).

ROSTENNE Jacques, B.Sc.Com. (Brésil), M.B.A. (Michigan).

SALLENAVE Jean-Paul, E.S.S.E.C. (Paris), L. ès L. (Sorbonne), M.B.A. (Stanford).

VIRTHE Gérard, Baccalauréat en mathématiques (Compiègne), Ingénieur en agronomie (Paris, Institut national agronomique), M.Sc. (Food Marketing) (Cornell).

CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT

BOISVERT Jacques, B.Com., M.Com. (Sherbrooke), M.A. (Sherbrooke) en congé d'études.

COUSINEAU Alain, B.A., B.Sc.Com., M.Sc.Com. (Laval), en congé d'études.

**DÉPARTEMENT
DES SCIENCES COMPTABLES**

PROFESSEUR TITULAIRE

ST-PIERRE Jean-Jacques, B.A. (Laval), L.Sc.Com., L.Sc. Compt., (Montréal), C.A.

PROFESSEURS AGRÉGÉS

MÉNARD Pierre, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A. secrétaire.

PROVENCHER Léo, B.A., L.Sc.Com., L.Sc.Compt. (Montréal), C.A.

PROFESSEURS ADJOINTS

BELKAOUI Ahmed, B.Ens.Sec. (Lycée Carnot), D.E.C. (H.E.C.) (Tunis) M.B.A. (Illinois).

COMTOIS Jean, B.Com., M.Com. (Adm.), M.Com. (Compt.), M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A. directeur du programme B.B.A.

GODBOUT Roch, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A., directeur du Département.

LEMIEUX Pierre, B.Com., M.Com. (Compt.) (Sherbrooke), M.B.A. (Sherbrooke), C.A.

MORIN Rodolphe, B.Com., M.Com. (Sherbrooke), C.A.

OUELLETTE Richard, B.Com., M.Com., M.Sc.Compt. (Sherbrooke), C.A.

SAVOIE Roger, B.Com., M.Com. (Sherbrooke), C.A.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

a) BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION

1. ADMISSION

- 1.1 Un comité, dont les membres sont nommés par le Conseil de la Faculté, étudie les dossiers des candidats et décide de l'acceptation ou du rejet de chacune des demandes d'admission.
- 1.2 Est admissible au cours de baccalauréat en administration:
 - 1.2.1 le détenteur d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) dont le profil répond aux exigences des facultés d'administration;
 - 1.2.2 certains cas jugés équivalents par la Faculté.

2. RÉGIME PÉDAGOGIQUE

- 2.1 Le régime pédagogique en vigueur est celui de la promotion par cours avec moyenne cumulative.
- 2.2 Une période de cours est habituellement d'une durée de soixante-quinze (75) minutes.
- 2.3 Un cours est constitué d'une série de leçons théoriques, de travaux pratiques ou d'exercices répartis sur un seul trimestre et portant sur une seule matière.
- 2.4 La promotion par cours est un mécanisme de promotion par lequel l'étudiant qui a démontré des connaissances suffisantes dans un cours se voit accorder les crédits que comporte ce cours.
- 2.5 Un crédit équivaut à une heure de cours ou de séminaire par semaine durant un trimestre. Un trimestre comporte quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.

3. CHAMPS DE CONCENTRATION ET COURS ÉLECTIFS

- 3.1 Des quatre-vingt-dix (90) crédits que comporte le programme, trente-trois (33) se rapportent à des cours à option. L'étudiant qui ne possède pas une connaissance suffisante de l'anglais doit cependant compléter un prérequis de six (6) crédits en cette matière.
- 3.2 Le choix des cours à suivre durant un trimestre se fait sous la direction d'un professeur-conseiller.
- 3.3 Un étudiant ne peut s'inscrire à un cours que s'il a réussi le ou les cours requis au préalable.

- 3.4 La charge normale de l'étudiant est de quinze (15) crédits durant un trimestre. L'étudiant à temps complet doit cependant, à chaque trimestre, s'inscrire à un minimum de douze (12) crédits, le maximum étant de dix-huit (18) crédits.
- 3.5 La durée du cours ne peut s'étendre en deça de cinq (5) trimestres, ni au-delà de huit (8) trimestres.
- 3.6 L'étudiant doit obtenir un minimum de quinze (15) crédits dans un des champs de concentration prévus au programme.

4. ÉQUIVALENCE, EXEMPTION ET COMMANDITE

- 4.1 Le comité d'admission peut accorder des équivalences pour des crédits obtenus dans une autre faculté ou dans une autre université. Le nombre total des équivalences ne peut dépasser soixante (60) crédits.

Les trente (30) derniers crédits devront être pris en résidence à l'Université.

- 4.2 Toute demande de reconnaissance doit s'effectuer au début d'un trimestre, lors de la période de choix de cours, et doit être appuyée par des documents officiels pertinents. Cette demande de reconnaissance doit se faire sur la formule préparée à cette fin et doit être transmise au directeur du programme.
- 4.3 Lorsqu'une reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme équivalence (EQ); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (EX).
- 4.4 Si un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences pour un cours par la suite de motifs acceptés, la note indiquée au bulletin est incomplet (IN). L'étudiant doit compléter ces exigences dans le délai et selon les modalités que détermine la Faculté.
- 4.5 Une commandite est une autorisation émise par le directeur du programme à un étudiant de suivre un ou des cours dans une autre faculté ou université, sur recommandation du professeur-conseiller.

5. CHANGEMENT ET ABANDON DE COURS

- 5.1 Tout étudiant peut apporter des modifications à son choix de cours original. Tout changement doit être autorisé par le professeur-conseiller à l'aide de la formule "Demande de modification dans le choix de cours". Cette formule est alors soumise au directeur de programme pour approbation finale.
- 5.2 Toute modification devra satisfaire aux exigences suivantes:
- 5.21 tout changement de cours doit s'effectuer à l'intérieur du premier cinquième (1/5) d'un trimestre;

- 5.22 tout étudiant peut abandonner un cours durant le premier tiers (1/3) d'un trimestre. Si cette demande est soumise après le premier cinquième (1/5) d'un trimestre, elle entraîne une mention d'abandon (AB) au dossier scolaire de l'étudiant;
- 5.23 tout étudiant qui abandonne un cours après le premier tiers (1/3) d'un trimestre voit la mention échec (E) consignée à son dossier scolaire pour ce cours;
- 5.24 l'étudiant doit demeurer inscrit à un minimum de douze (12) crédits.
- 5.3 Tout étudiant qui quitte la Faculté avant la fin du trimestre doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Si le départ n'est pas communiqué, chaque cours sera noté "échec" (E).

6. EXAMENS

- 6.1 Tous les cours dispensés au programme doivent donner lieu à un examen final, ce dernier ne devant pas compter pour plus de 65% dans le calcul de la note globale.
- 6.2 Le professeur est libre de choisir la date à laquelle il veut faire subir un ou des examens intra-semestriels.
- 6.3 Le questionnaire d'examen doit être revu et approuvé par le directeur du département et le directeur du programme.
- 6.4 Les examens finals sont d'une durée maximum de trois (3) heures.
- 6.5 Toute absence non justifiée auprès du directeur du programme à un examen implique la note E.
- 6.6 Il n'y a pas d'examen de reprise.
- 6.7 Le plagiat ou la participation au plagiat de la part d'un étudiant entraînent la note E et la recommandation de son exclusion de l'Université au Conseil d'administration.
- 6.8 Tout étudiant qui désire faire reviser la correction d'un examen doit en faire la demande écrite au secrétariat de la Faculté. Le délai maximum pour les demandes de revision est d'un mois à compter de la date d'expédition des bulletins.

7. CRITÈRES DE SUCCÈS

- 7.1 Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par les catégories suivantes:
- | | | |
|---------------|--------------|-----------|
| A — Excellent | C — Bien | E — Échec |
| B — Très bien | D — Passable | |
- Aucune interpolation n'est permise, ex.: B+, C-.
- 7.2 Pour obtenir les crédits d'un cours, l'étudiant doit avoir obtenu au minimum la note D.
- 7.3 L'étudiant qui échoue un cours obligatoire une première fois doit reprendre ce cours intégralement.

- 7.4 L'étudiant qui échoue un cours à option pour la première fois peut soit reprendre ce cours ou y substituer un autre cours à option.
- 7.5 L'étudiant qui échoue un cours obligatoire ou à option une seconde fois est exclu du programme.
- 7.6 L'échec subi par un étudiant dans un cours demeure à son dossier scolaire même s'il refait ce cours avec succès par la suite; la nouvelle cote apparaît aussi au dossier.

8. MOYENNE CUMULATIVE

- 8.1 Le rendement global d'un étudiant depuis son entrée à la Faculté est évalué à la fin de chaque trimestre en calculant sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondéré par le nombre de crédits attachés à chacun des cours.
- 8.2 Pour effectuer la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphanumériques les valeurs numériques suivantes:

A — 4	C — 2	E — 0
B — 3	D — 1	
- 8.3 Les cours pour lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes AB, IN, EQ ou EX ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.
- 8.4 Une moyenne cumulative égale à 1.80 constitue la norme minimale de succès de l'étudiant.
- 8.5 Un étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1.50 n'est pas réadmis au programme.
- 8.6 Un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.50 et 1.80 dispose d'un trimestre (12 crédits ou plus) pour rétablir sa moyenne à 1.80; sans quoi il n'est pas réadmis au programme.
- 8.7 L'étudiant dont la moyenne cumulative tombe entre 1.50 et 1.80 à la fin de son programme est soumis à des exigences supplémentaires (examen de synthèse, cours supplémentaires, session supplémentaire). Un comité de la Faculté formé à cette fin décidera de l'obtention ou non du grade postulé.
- 8.8 Dans le cas d'un étudiant à temps partiel, la moyenne cumulative se calcule une fois par an, au terme du trimestre d'été.

b) MAÎTRISE EN ADMINISTRATION (M.B.A.)

1. CONDITIONS D'ADMISSION

- 1.1 Est admissible aux études en vue de la maîtrise en administration (M.B.A.), tout (e) candidat (e) ayant obtenu un diplôme universitaire reconnu dans quelque discipline que ce soit.*
- 1.2 Peuvent être admis à titre probatoire les candidats exceptionnels ne possédant aucun diplôme universitaire, dont la qualité est reconnue par le Comité de programme.*
- 1.3 Une demande formelle d'admission (formule DA-1) et la formule FMA-2 doivent être adressées au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous les documents requis avant le 1er mars de l'année considérée.

2. CONDITIONS D'OBTENTION DE GRADE

2.1 Scolarité:

- 2.11 le programme d'études conduisant à la maîtrise en administration (M.B.A.) doit comporter un minimum de soixante (60) crédits. De ces soixante (60) crédits, quarante-cinq (45) sont obligatoires et quinze (15) sont choisis par l'étudiant dans les domaines de son choix;
- 2.12 bien qu'aucun crédit ne soit accordé pour les stages pratiques, ceux-ci figurent parmi les conditions d'obtention du grade. L'étudiant régulier doit avoir complété avec satisfaction ses trois (3) stages pratiques. Il sera évalué à la fois par l'entreprise et le coordonnateur de l'Université. Dans le cas d'un stage non satisfaisant, le Service de la coordination peut recommander l'exclusion du candidat;
- 2.13 la charge normale de l'étudiant est de quinze (15 crédits) durant un trimestre. L'étudiant à temps complet doit cependant, à chaque trimestre, s'inscrire à un minimum de douze (12) crédits, le maximum étant de dix-huit (18) crédits;
- 2.14 un crédit équivaut à une heure de cours ou de séminaire par semaine durant une session. Un trimestre comporte quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.

2.2 Équivalence, exemption ou cammandite:

- 2.21 le Comité de programme peut dans certains cas spéciaux accorder des équivalences pour des cours suivis dans une autre facul-

* Les candidats admis doivent démontrer une compétence minimale en mathématiques. La Faculté organise à leur intention une session intensive de deux semaines qui débute vers la mi-août. Cette session ne donne aucun crédit. Cependant, sur présentation d'attestation d'équivalence, le Comité de programme peut dispenser un étudiant de cette exigence.

té ou dans une autre université et des équivalences de stages. Le nombre total des équivalences ne peut dépasser trente (30) crédits. Toute demande de reconnaissance doit s'effectuer au début d'un trimestre et doit être appuyée par des documents officiels pertinents;

2.22 Lorsqu'une reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme équivalence (EQ); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (EX);

2.23 lorsqu'un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences pour un cours par la suite de motifs acceptés, la note indiquée au bulletin est "incomplet" (IN). L'étudiant qui a obtenu la note IN dispose d'un délai d'un trimestre académique pour satisfaire aux exigences du professeur. Après ce délai, la note est transformée en échec (E);

2.24 Une commandite est une autorisation du directeur du programme à un étudiant de suivre un ou des cours dans une autre faculté ou dans une autre université.

2.3 Changement, abandon et audition de cours:

2.31 l'étudiant peut apporter des modifications à son choix de cours original. Tout changement devra être autorisé par le directeur du programme à l'aide de la formule "Mise à jour des choix de cours". Tout changement doit s'effectuer à l'intérieur du premier cinquième (1/5) d'un cours;

2.32 tout étudiant peut abandonner un cours à option durant le premier tiers (1/3) d'un cours. Si cette demande est soumise après le premier cinquième, elle entraîne une mention d'abandon (AB) au dossier scolaire de l'étudiant. Tout étudiant qui abandonne un cours après le premier tiers du cours d'un trimestre voit la mention échec (E) consignée à son dossier scolaire pour ce cours;

2.33 tout étudiant qui quitte la Faculté avant la fin d'un trimestre doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Si le départ n'est pas communiqué, chaque cours sera noté "échec" (E);

2.34 un étudiant qui désire s'inscrire à un (ou des) cours à titre d'auditeur, doit en faire la demande à la direction du programme et au professeur au début de chaque trimestre. La mention "R" sera inscrite au dossier scolaire de l'étudiant qui aura satisfait aux exigences (lectures et participation active aux discussions). Cette mention "R" ne donne droit à aucun crédit.

2.4 Examens et note:

2.41 tous les cours dispensés au programme doivent donner lieu à un examen final;

2.42 le professeur est libre de choisir la date à laquelle il veut faire subir un ou des examens intra-semestriels;

2.43 toute absence non justifiée auprès du professeur et du directeur du programme à un examen implique la note E pour cet examen;

- 2.44 l'étudiant qui désire faire réviser la correction d'un examen doit en faire la demande au secrétariat de la Faculté. Le délai maximum pour les demandes de révision est d'un mois à compter de la date d'expédition des bulletins.
- 2.5 **Moyenne cumulative:**
- 2.51 le rendement global d'un étudiant depuis son entrée à la Faculté est évalué à la fin de chaque trimestre par sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondéré par le nombre de crédits attachés à chacun des cours;
- 2.52 pour effectuer la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphabétiques les valeurs numériques suivantes:
- | | | | | | |
|-------|-----------|-------|----------|-------|-------|
| A — 4 | excellent | C — 2 | bien | E — 0 | échec |
| B — 3 | très bien | D — 1 | passable | | |
- 2.53 les cours pour lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes AB, IN, R, EQ et EX, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative;
- 2.54 le candidat doit maintenir une moyenne de 2.50 pour l'ensemble des cours d'un trimestre. La note de passage dans chaque matière est de D. L'étudiant obtenant un échec (E) dans une des matières suivies doit se retirer du programme. Il en est de même de celui qui ne réussit pas à obtenir une moyenne de 2.50. Cependant, le Comité de programme pourra accorder à l'étudiant, ne rencontrant pas les exigences établies précédemment, une promotion conditionnelle. La promotion conditionnelle n'est accordée qu'une seule fois;
- 2.55 l'étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 2.50 à la fin de son programme est soumis à des exigences supplémentaires (examen de synthèse, cours supplémentaires, session supplémentaire) déterminées par le Comité de programme;
- 2.6 **Mémoire:**
- le candidat à la maîtrise en administration (M.B.A.) peut rédiger, durant la dernière année de son programme, un mémoire de maîtrise démontrant sa capacité d'approfondir un problème spécifique, relié à son champ de concentration. Le mémoire comporte trois (3) crédits et tient lieu de cours à option.
- 2.7 **Examen de synthèse:**
- à la fin du quatrième trimestre académique, le Comité de programme pourra exiger des candidats au diplôme un examen oral portant sur des thèmes annoncés au début du trimestre. Le jury sera composé de trois (3) professeurs ayant déjà enseigné au programme. L'examen de synthèse ne se donne qu'une fois l'an.
- 2.8 **Durée des études:**
- un candidat régulier doit terminer son cours dans les vingt-huit (28) mois suivant immédiatement la date de son inscription. Ex-

ceptionnellement, le directeur du programme permettra à un étudiant, ayant des raisons jugées suffisantes, de suspendre, pour un maximum d'un an, son programme régulier.

2.9 Diplôme:

sur recommandation du Conseil de la Faculté et avec l'approbation du Conseil universitaire, le grade de maître en administration (M.B.A.) est décerné au candidat qui a satisfait aux exigences de cours, d'examen de synthèse et de stage. Le diplôme ne comporte aucune mention d'excellence ou de spécialisation.

c) MAÎTRISE ÈS ARTS (M.A.)

1. ADMISSION

- 1.1 Maîtrise ès arts (options: analyse de systèmes, finance ou marketing).
- 1.2 Un Comité, dont les membres sont nommés par le Conseil de la Faculté, étudie les dossiers des candidats et décide de l'acceptation ou du rejet de chacune des demandes d'admission.
- 1.3 Est admissible aux études en vue de la maîtrise ès arts, tout candidat ayant les dispositions nécessaires à poursuivre des études supérieures et ayant obtenu, dans la même discipline que la maîtrise proposée, un baccalauréat en administration (cours spécialisé).
- 1.4 Peuvent être admis à titre probatoire les candidats détenteurs d'un baccalauréat dans des sciences connexes. Dans ce cas, les candidats seront appelés à se qualifier en suivant des cours complémentaires choisis dans le programme du baccalauréat spécialisé.
- 1.5 Demande d'admission (1) — Une demande formelle d'admission (formule DA-1) et les formules FMA-3 et RCA-3 doivent être adressées au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous les documents requis. Dépendamment de l'option choisie, l'étudiant peut se joindre au programme lors du trimestre d'automne ou d'hiver (2).

2. RÉGIME PÉDAGOGIQUE

- 2.1 Le régime pédagogique en vigueur est celui de la promotion par cours avec moyenne cumulative.
- 2.2 Une période de cours est habituellement d'une durée de soixante-quinze (75) minutes.

(1) Le candidat aux études supérieures est prié de consulter la section "renseignements généraux" pour connaître tous les détails de l'admission.

(2) Les demandes d'admission doivent parvenir avant le 1er mars pour le trimestre d'automne et avant le 1er novembre pour le trimestre d'hiver.

- 2.3 Un cours est constitué d'une série de leçons théoriques, de travaux pratiques ou d'exercices répartis sur une seule session et portant sur une seule matière.
- 2.4 La promotion par cours est un mécanisme de promotion par lequel l'étudiant qui a démontré des connaissances suffisantes dans un cours se voit accorder les crédits que comporte ce cours.
- 2.5 Un crédit équivaut à une heure de cours ou de séminaire par semaine durant un trimestre. Un trimestre comporte quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.

3. COURS

- 3.1 Le programme d'études conduisant à la maîtrise ès arts doit comporter un minimum de trente-six (36) crédits, répartis entre un ensemble de cours et la préparation d'un mémoire.
- 3.2 Le choix des cours à suivre durant un trimestre se fait sous la direction d'un professeur-conseiller.
- 3.3 Seuls les cours de niveau de deuxième cycle offerts à la Faculté et certains cours offerts à l'extérieur de la Faculté peuvent être crédités dans le programme.
- 3.4 La charge normale de l'étudiant est de quinze (15) crédits durant un trimestre (étudiant libre de recherche et/ou d'enseignement). L'étudiant à temps complet doit cependant, à chaque trimestre, s'inscrire à un minimum de douze (12) crédits, le maximum étant de quinze (15) crédits.
- 3.5 La charge normale de l'étudiant qui est assistant de recherche et/ou d'enseignement est de neuf (9) crédits par trimestre.
- 3.6 Aucun travail d'assistant de recherche et/ou d'enseignement ne sera permis aux professeurs français et cela en vertu des ententes entre les organismes qui patronnent ce programme.
- 3.7 La durée du programme ne peut s'étendre en deça de douze (12) mois ni au-delà de trois (3) ans à compter de la date de l'inscription de l'étudiant. A l'expiration de ce terme, le sujet de thèse devient libre, à moins que le candidat ne reçoive du Comité de direction du programme l'autorisation de poursuivre ses recherches.

4. ÉQUIVALENCE, EXEMPTION ET COMMANDITE

- 4.1 Le Comité d'admission peut accorder des équivalences pour des crédits obtenus dans une autre faculté ou dans une autre université.
- 4.2 Toute demande de reconnaissance doit s'effectuer au début d'un trimestre, lors de la période de choix de cours, et doit être ap-

puyées par des documents officiels pertinents. Cette demande de reconnaissance doit se faire sur la formule préparée à cette fin et doit être transmise au directeur du programme.

- 4.3 Lorsqu'une reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme équivalence (EQ); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (EX).
- 4.4 Si un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences pour un cours par la suite de motifs acceptés, la note indiquée au bulletin est "incomplet" (IN). L'étudiant doit compléter ces exigences lors du trimestre suivant.
- 4.5 Une commandite est une autorisation émise par le directeur du programme à un étudiant de suivre un ou des cours dans une autre université, sur recommandation du professeur-conseiller.

5. CHANGEMENT ET ABANDON DE COURS

- 5.1 Tout étudiant peut apporter des modifications à son choix de cours original. Tout changement doit être autorisé par le professeur-conseiller à l'aide de la formule "demande de modification dans le choix de cours". Cette formule est alors soumise au directeur de programme pour approbation finale.
- 5.2 Toute modification devra satisfaire les exigences suivantes:
 - 5.21 tout changement de cours doit s'effectuer à l'intérieur du premier cinquième (1/5) d'un trimestre;
 - 5.22 tout étudiant peut abandonner un cours durant la première demie (1/2) d'un trimestre. Si cette demande est soumise après le premier cinquième (1/5) d'un trimestre, elle entraîne une mention d'abandon (AB) au dossier scolaire de l'étudiant;
 - 5.23 tout étudiant qui abandonne un cours après la première demie (1/2) d'un trimestre voit la mention échec (E) consignée à son dossier scolaire pour ce cours.
- 5.3 Tout étudiant qui quitte la Faculté avant la fin d'un trimestre doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Si le départ n'est pas communiqué, chaque cours sera noté "échec" (E).

6. EXAMENS

- 6.1 Tous les cours dispensés au programme doivent donner lieu à un examen final, ce dernier ne devant pas compter pour plus de 65% dans le calcul de la note globale.
- 6.2 Le professeur est libre de choisir la date à laquelle il veut faire subir un ou des examens intra-semestriels.
- 6.3 Le questionnaire d'examen doit être revu et approuvé par le directeur du département et le directeur du programme.

- 6.4 Les examens finals sont d'une durée maximum de trois (3) heures.
- 6.5 Toute absence non justifiée auprès du professeur et du directeur du programme à un examen implique la note E pour cet examen.
- 6.6 Il n'y a pas d'examens de reprise.
- 6.7 Le plagiat ou la participation au plagiat de la part d'un étudiant entraîne la note E et la recommandation de son exclusion de l'Université au Conseil d'administration.
- 6.8 Tout étudiant qui désire faire reviser la correction d'un examen doit en faire la demande écrite au secrétariat de la Faculté. Le délai maximum pour les demandes de revision est d'un mois à compter de la date d'expédition des bulletins.

7. CRITÈRES DE SUCCÈS

- 7.1 Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par les catégories suivantes:
- | | | |
|---------------|--------------|-----------|
| A — excellent | C — bien | E — échec |
| B — très bien | D — passable | |
- Aucune interpolation n'est permise, ex.: B+, C-.
- 7.2 Pour obtenir les crédits d'un cours, l'étudiant doit avoir obtenu au minimum la note D.
- 7.3 L'échec subi par un étudiant dans un cours demeure à son dossier scolaire.

8. MOYENNE CUMULATIVE

- 8.1 Le rendement global d'un étudiant depuis son entrée à la Faculté est évalué à la fin de chaque trimestre en calculant sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondéré par le nombre de crédits attachés à chacun des cours.
- 8.2 Pour effectuer la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphabétiques les valeurs numériques suivantes:
- | | | |
|-------|-------|-------|
| A — 4 | C — 2 | E — 0 |
| B — 3 | D — 1 | |
- 8.3 Les exigences quant à la thèse s'expriment par la lettre S (satisfaisant) ou N.S. (non satisfaisant) et n'entrent pas dans le calcul de la moyenne cumulative.
- 8.4 Les cours pour lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes AB, IN, EQ ou EX ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.
- 8.5 Une moyenne cumulative égale à 2.5 constitue la norme minimale de succès de l'étudiant.

- 8.6 Un étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 2.20 n'est pas réadmis au programme.
- 8.7 Un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 2.20 et 2.50 voit son cas soumis au Comité de direction du programme qui peut permettre des exigences supplémentaires à satisfaire.
- 8.8 Dans le cas d'un étudiant à temps partiel, la moyenne cumulative se calcule une fois par an, au terme du trimestre d'été.

9. PROFESSEUR-CONSEILLER

- 9.1 A son arrivée à la Faculté, un professeur-conseiller est assigné à l'étudiant. Pour toute information touchant l'aspect académique de son programme, l'étudiant devra d'abord s'adresser à son professeur-conseiller.

10. MÉMOIRE

- 10.1 Directeur des programmes de recherche — Tout candidat à la maîtrise doit s'assurer qu'un professeur de la Faculté d'administration accepte de diriger ses travaux de recherche.
- 10.2 Le candidat à la maîtrise ès arts doit rédiger un mémoire incorporant les résultats de ses travaux de recherche faits sous la direction d'un professeur de la Faculté d'administration.
- 10.3 Le mémoire doit être remis en cinq (5) copies, au moins cinq (5) semaines avant la date de la Collation des grades. La rédaction et la présentation d'un mémoire doivent être conformes aux directives que l'on retrouve dans "Notes explicatives à la rédaction d'un mémoire pour l'obtention d'une maîtrise ès arts (M.A.) à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke".
- 10.4 Le mémoire est examiné par un jury composé de trois (3) membres désignés par le directeur du département. L'étudiant sera soumis à un examen oral sur le sujet de son mémoire.
- 10.5 Un mémoire refusé par le jury ne peut être soumis à nouveau plus d'une fois.

11. DIPLÔME

- 11.1 Sur recommandation du Conseil de la Faculté et avec l'approbation du Conseil universitaire, le grade de maître ès arts est décerné au candidat qui a satisfait aux exigences de cours et de scolarité et dont le mémoire a été accepté par le jury. Le diplôme est identifié à la discipline scientifique, mais ne comporte aucune mention d'excellence. Le diplôme porte le titre de maîtrise ès arts, option analyse de systèmes, finance ou marketing.

PROGRAMME DES COURS *

a) BACCALAURÉAT EN ADMINISTRATION Trimestre d'automne

COURS OBLIGATOIRES

ADM 1003	Principes d'administration
ADM 1103	L'individu et le groupe
ADM 1203	Gestion du personnel et relations industrielles
ADM 1303	Contexte socio-économique
ADM 1403	Aspects légaux des affaires
ANG 1003	Anglais I
COM 1003	Comptabilité I
COM 1013	Contrôle
COM 1213	Introduction à la fiscalité
COM 2003	Comptabilité II
ECO 1013	Principes micro-économiques
FEC 1003	Principes de gestion financière
FEC 1103	Analyse micro-économique
MAR 1003	Marketing I
MAT 1883	Mathématiques appliquées aux affaires

COURS À OPTION

ADM 2203	Relations industrielles I
ADM 3113	Administration des changements et conflits
ADM 4813	Séminaire: administration des organisations
COM 2013	Comptabilité III
COM 2023	Comptabilité IV
COM 2203	Législation fiscale
COM 3103	Vérification fondamentale
COM 3403	Prix de revient II
FEC 2003	Politiques d'investissements
FEC 2013	Gestion du fonds de roulement
FEC 2203	Commerce international
FEC 3003	Principes d'analyse des valeurs mobilières
FEC 3103	Économie de l'entreprise

* Explication des codes:

Les trois lettres qui précèdent le chiffre indiquent le nom du département responsable de l'enseignement de la matière: ADM - administration; ANG - anglais; COM - sciences comptables; ÉCO - économie; FEC - finance et économie; MAR - marketing; MAT - mathématiques; MQG - méthodes quantitatives de gestion.

Les chiffres ont les explications suivantes: a) le premier, si c'est 1, indique que le cours est obligatoire; le chiffre 2 ou 3 indique la séquence entre différents cours d'un même niveau; le chiffre 4 indique qu'il s'agit d'un cours de synthèse qui ne peut être choisi avant le cinquième semestre; b) les deuxième et troisième chiffres désignent la matière; c) le quatrième chiffre le nombre de crédits.

COURS OBLIGATOIRES

MQG 1003	Gestion des opérations
MQG 1103	Probabilités et statistiques
MQG 1203	Recherche opérationnelle I
MQG 1303	Informatique I
MQG 1403	Méthodologie de la recherche

COURS À OPTION

FEC 4013	Fusions et acquisitions
MQG 2313	Analyse et conception de système d'information
MAR 2003	Marketing II
MAR 2303	Comportement du consommateur
MAR 2503	Organisation et concurrence en distribution alimentaire
MAR 3103	Publicité
MAR 3203	Commerce de détail
MAR 3213	Gestion des ventes

Trimestre d'hiver**COURS OBLIGATOIRES**

ADM 1003	Principes d'administration
ADM 1103	L'individu et le groupe
ADM 1203	Gestion du personnel et relations industrielles
ADM 1303	Contexte socio-économique
ADM 1403	Aspects légaux des affaires
ADM 4003	Politique générale de l'entreprise
ANG 1013	Anglais II
COM 1003	Comptabilité I
COM 1013	Contrôle
COM 1203	Planification fiscale
COM 1213	Introduction à la fiscalité
COM 2003	Comptabilité II
ECO 1113	Principes macro-économiques
FEC 1003	Principes de gestion financière
FEC 1113	Analyse macro-économique
MAR 1003	Marketing I
MAT 1883	Mathématiques appliquées aux affaires

COURS À OPTION

ADM 2103	Dynamique des organisations
ADM 3103	Sociologie de l'administration
ADM 3203	Relations industrielles II
ADM 4013	Planification des ressources humaines et développement organisationnel
ADM 4803	Séminaire: recherche sur l'entreprise
COM 2403	Prix de revient I
COM 3303	Théorie comptable
COM 4003	Systèmes d'information comptable
COM 4103	Vérification avancée
FEC 2003	Politiques d'investissements
FEC 2103	Cycles et techniques prévisionnels
FEC 2113	Monnaie et banque
FEC 3003	Principes d'analyse des valeurs mobilières
FEC 3013	Gestion de portefeuilles
FEC 3203	Finance internationale
FEC 4003	Politique de financement

COURS OBLIGATOIRES

MQG 1003	Gestion des opérations
MQG 1103	Probabilités et statistiques
MQG 1203	Recherche opérationnelle I
MQG 1303	Informatique I
MQG 1403	Méthodologie de la recherche

NOTE — La Faculté se propose d'accorder, au niveau du programme de baccalauréat en administration, 3 crédits pour la participation des étudiants aux activités para-académiques. Un comité d'évaluation verra à établir les critères d'accréditation.

COURS À OPTION

MAR 2003	Marketing II
MAR 2213	Logistique du marketing
MAR 2303	Comportement du consommateur
MAR 3103	Publicité
MAR 3203	Commerce de détail
MAR 3213	Gestion des ventes
MAR 3403	Recherche en marketing
MAR 3503	Management de la fonction distribution alimentaire
MAR 4003	Politique de marketing
MQG 2303	Analyse de systèmes (simulation)
MQG 3313	Systèmes intégrés de gestion
MQG 4803	Séminaire en système I

**b) MAÎTRISE EN
ADMINISTRATION (M.B.A.)**

PREMIÈRE SESSION**COURS OBLIGATOIRES**

ADM 5003	Processus d'administration
FEC 5003	Comptabilité de gestion
FEC 5113	Analyse micro-économique
MAR 5003	Marketing
MQG 5203	Théorie de la décision I

DEUXIÈME SESSION

ADM 5303	Déontologie: l'entreprise dans une société pluraliste
ADM 6003	Théorie des organisations
FEC 5013	Finance
MQG 5303	Informatique et systèmes
MQG 6203	Théorie de la décision II

TROISIÈME SESSION

ADM 6103	Comportement humain dans les organisations
FEC 5103	Macro-économique
MQG 6003	Gestion des opérations

QUATRIÈME SESSION

ADM 6013	Direction générale
ADM 6203	Administration: relations industrielles

COURS À OPTION

ADM 5803	Séminaire I — Administration
ADM 5813	Séminaire I — Administration scolaire
ADM 5823	Séminaire I — Administration hospitalière
ADM 6023	L'entrepreneur et la création d'entreprise
ADM 6033	Planification et contrôle
ADM 6803	Séminaire II — Administration
ADM 6813	Séminaire II — Administration scolaire
ADM 6823	Séminaire II — Administration hospitalière
COM 5203	Fiscalité et droit des entreprises
FEC 5203	L'entreprise plurinationale
FEC 5823	Séminaire I — Finance
FEC 5833	Jeux d'entreprise
FEC 6823	Séminaire II — Finance
MAR 5803	Séminaire I — Marketing
MAR 6803	Séminaire II — Marketing
MQG 6403	Méthodologie de la recherche

ADM	} 6903 Mémoire de maîtrise
ou	
FEC	
ou	
MAR	

Cours du programme de maîtrise ès arts (M.A.)*

Cours dispensés dans les autres facultés*

Séminaires

Les séminaires ont pour objet l'étude approfondie des disciplines et des organisations afin de préparer l'étudiant à un poste immédiatement à sa sortie du programme M.B.A. Dans la plupart des cas, l'enseignement au sein de ces séminaires est dispensé par des professeurs invités, américains et européens. Ces professeurs jouissent d'une réputation mondiale et font autorité dans leur discipline.

Mémoire

L'étudiant qui désire approfondir une discipline, rédiger un cas ou préparer un projet d'intervention dans l'entreprise, peut rédiger un mémoire. Il se choisira un directeur de mémoire et travaillera en collaboration avec celui-ci.

* L'étudiant doit obtenir la permission du directeur du programme de M.B.A. pour chaque cours hors-programme.

MAÎTRISE ÈS ARTS (M.A.)

L'étudiant inscrit au programme de maîtrise ès arts devra accumuler un minimum de trente-six (36) crédits répartis entre un ensemble de cours (27 crédits) et la présentation du rapport de maîtrise (9 crédits).

COURS OBLIGATOIRES

ADM 7803 Séminaire en méthodes pédagogiques
MQG 7403 Méthodologie de la recherche

et deux des quatre cours suivants:

ECO 5013 Théorie micro-économique ou **FEC 8103** Problèmes micro-économiques
ECO 5113 Théorie macro-économique ou **FEC 8113** Problèmes macro-économiques.
MQG 7103 Statistiques avancées
MQG 7333 Informatique

COURS SPÉCIALISÉS**Option: Analyse de systèmes**

MQG 7303 Simulation
MQG 7313 Techniques d'optimisation
MQG 7323 Système intégré de gestion
MQG 7803 Séminaire: analyse de systèmes
MQG 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

Option: Finance

FEC 6823 Séminaire II — Finance*
FEC 7013 Analyse du risque
FEC 7023 Marché des capitaux
FEC 7033 Planification financière
FEC 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

Option: Marketing

MAR 7003 Théorie de marketing
MAR 7013 Marketing international
MAR 7303 Le marketing et les sciences du comportement
MAR 7313 Comportement du consommateur
MAR 7903 Modèles en marketing
MAR 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

* Cours commun avec le M.B.A.

DESCRIPTION DES COURS

ADMINISTRATION

ADM 1003 Principes d'administration (Cours initial)

Préambule: Origines de la notion d'organisation dans les entreprises. Evolution chronologique de la théorie administrative. Analyse des tendances actuelles dans le domaine de l'administration. Étude des aspects fonctionnels de l'entreprise.

Planification: Objectifs et points de repère. Politiques administratives à court et à long terme. Principaux handicaps à la planification.

Organisation: Étude des structures administratives. Organigrammes. Départementalisation. Relations entre le personnel des fonctions-conseil (staff) et des fonctions hiérarchiques (line). Les comités et leur utilité. Composition du conseil d'administration d'une entreprise.

Direction: Problèmes de communication et conflits d'objectifs. Réseaux de communication efficaces. Importance du leadership dans l'entreprise.

Contrôle: Établissement de standards. Atténuation des déviations. Techniques récentes de contrôle: Méthode ZD, procédé PERT et autres.

ADM 1103 L'individu et le groupe (Cours initial)

Étude des aspects psychologiques du comportement humain. La perception, la motivation, les relations interpersonnelles dans les groupes de travail. Formation des attitudes individuelles et moyens pour atténuer leur fixité. Évaluation des principales théories de l'apprentissage individuel et collectif.

ADM 1203 Gestion du personnel et relations industrielles (Prérequis ADM 1003)

Formation et entraînement du personnel. Administration du personnel. Évaluation du personnel. Les dossiers et relevés de rendement individuels. Promotions, permutations et mise à pied. Étude des organisations syndicales au Québec. Négociations collectives; administration de contrat.

ADM 1303 Contexte socio-économique (Cours initial)

L'objectif de ce cours est de sensibiliser l'étudiant aux grands problèmes socio-économiques contemporains: le sous-développement, l'écart-technologie, l'automatisme, la pollution, la civilisation des loisirs, etc.; en somme, amener l'étudiant à prendre conscience du rôle social que peut jouer une entreprise dans un milieu donné. Bien avant d'être un administrateur, on est d'abord un être social.

ADM 1403 Aspects légaux des affaires (Cours initial)

Introduction. But du cours. Définition du droit. Place du droit commercial dans les sciences juridiques. Le droit et les affaires. Les sources du droit des affaires. Les personnes en affaires. Le statut juridique des personnes en cause. Notions générales sur la capacité. Comment devenir commerçant. La société: définition de la société, droits et obligations des associés, la société et les tiers, dissolution.

ADM 2103 Dynamique des organisations
(Prérequis ADM 1003 et ADM 1103)

L'entreprise en tant que structure humaine. Dynamique de groupe; analyse des facteurs influençant le comportement des employés ainsi que l'unanimité des objectifs poursuivis. Le leadership: principales composantes. Les groupes informels à l'intérieur des entreprises: influences positives et négatives. Analyse de problèmes administratifs complexes.

ADM 2203 Relations industrielles I (Prérequis ADM 1203)

Notre système de relations industrielles. Un système de relations industrielles, c'est l'ensemble des relations qui existent entre le patronat, les syndicats et le gouvernement. Tout système de relations industrielles implique les quatre éléments suivants: les acteurs, des règles, un contexte (technologique, politique, économique), une idéologie commune.

Le but du cours est d'explorer principalement les deux premiers éléments, soit les acteurs et leur comportement, les règles et leur influence.

ADM 2303 Initiation à la science et à la vie politique (Cours initial)

Orienté surtout vers les problèmes politiques canadiens, ce cours traite brièvement de l'histoire du fédéralisme, du fonctionnement du système politique canadien et québécois, des forces extérieures qui s'exercent sur le Canada (notamment par l'Angleterre, la France et les États-Unis) pour en arriver finalement aux questions brûlantes de l'heure: les États-Unis et l'indépendance canadienne, la place du Canada dans le monde et celle du Québec au Canada.

ADM 3103 Sociologie de l'administration (Prérequis ADM 2103)

Étude de l'entreprise comme une institution jouant une fonction sociale gérée par un système politique privé ou directorial. La société industrielle: pouvoir du marché ou pouvoir de l'entreprise? La révolution directoriale et la propriété privée. L'entreprise comme une structure d'autorité. Les structures concurrentes à l'entreprise: les syndicats, les groupes professionnels et l'État.

ADM 3113 Administration des changements et conflits
(Prérequis ADM 2103)

Pour répondre à ses besoins de croissance et d'efficacité, l'entreprise doit régulièrement se renouveler. Ceci l'amène à s'adapter aux changements de son environnement et à créer des changements internes pour mieux réaliser ses objectifs. Les conflits et les tensions sont pratique-

ment inévitables lorsque des unités aussi complexes que les individus et les petits groupes doivent évoluer dans l'organisation formelle.

Pour ces raisons, le cours d'administration des changements et conflits cherche à proposer des éléments de solutions aux deux questions suivantes: 1- Comment peut-on favoriser la communication des changements ainsi que la maximisation de leur acceptation? 2- Comment peut-on minimiser les conflits inter-individus et inter-groupes?

Une tentative pour élaborer une théorie administrative des changements se fera à partir de l'observation des besoins de l'individu ainsi que de ceux de l'organisation elle-même.

ADM 3203 Relations industrielles II (Prérequis ADM 1203, ADM 2203)

Le syndicat dans l'entreprise. Le but du cours est de suivre les étapes chronologiques de l'implantation du syndicat dans l'entreprise et d'étudier les rapports qui se développent entre les deux parties à mesure qu'elles apprennent (ou n'apprennent pas...) à vivre ensemble.

Plan du cours: les débuts du syndicat dans l'entreprise; la négociation collective; conciliation et arbitrage; grève et "lock-out"; la convention collective et son contenu; l'administration de la convention collective; la coopération patronale-syndicale.

ADM 4003 Politique générale de l'entreprise (Cours de synthèse)

Le cours de direction de l'entreprise a pour objectif la solution rationnelle de problèmes administratifs multiples. Ce cours est une synthèse des notions fondamentales déjà acquises dans les principales disciplines de base. Certaines dimensions nouvelles se greffent cependant aux notions connues: l'innovation scientifique et ses répercussions, la détermination de la force concurrentielle de l'entreprise pour trouver sa place réelle dans un secteur donné. La prise de décision et les moyens d'y exceller. L'entreprise familiale au Québec et ses particularités. Diversification, conglomérats, alliances, fusions.

ADM 4013 Planification des ressources humaines et développement organisationnel (Prérequis ADM 2103)

Ce cours est une réponse au problème du changement dans l'entreprise. Il aborde et tente de favoriser le développement d'une stratégie éducationnelle complexe dont le but vise à changer les croyances, les attitudes, les valeurs et les structures administratives de façon à ce qu'il y ait un agencement mieux synchronisé avec l'apparition de certaines technologies nouvelles, de marchés inexplorés et de situations généralement instables face auxquelles doit réagir l'entreprise moderne.

ADM 4803 Séminaire de recherche sur l'entreprise (Cours de synthèse)

Ce cours comportera une étude approfondie d'une entreprise d'envergure dans toutes les phases de son processus administratif. Les candidats pourront suivre ce séminaire conjointement avec le cours de politique de l'entreprise afin d'acquérir une expérience dans la rédaction et la préparation de travaux de recherche inédits.

ADM 5003 Processus d'administration

Étude du processus d'administration et de ses principales étapes. Les domaines d'application du processus: stratégie, structure et intégration. Principales variables affectant ce processus.

ADM 5303 Déontologie: l'entreprise dans une société pluraliste

Section économique: l'entreprise américaine et l'économie canadienne; influence des grands ensembles internationaux; les lois anti-trust. Section politique: relations monde des affaires et gouvernement; le développement technologique; l'écart entre les pays riches et pauvres. Section sociale: la responsabilité sociale de l'entreprise; les objectifs de l'entreprise; participation à la gestion.

ADM 6003 Théorie des organisations

Initiation aux théories d'organisation et aux problèmes d'autorité; commandement dans l'organisation, relations, départementalisation, contrôle, motivation, compensations.

ADM 6013 Direction générale

Cours de synthèse visant à intégrer tous les aspects de l'entreprise dont l'étude analytique a été faite séparément. Il tend à donner une vue globale de l'entreprise au niveau des dirigeants d'une entreprise. Ce cours est donné à l'aide de la méthode d'analyse de cas-types.

ADM 6103 Comportement humain au sein de l'organisation

Ce cours est divisé en deux parties. — La première est consacrée à l'étude de la dynamique inter-personnelle: le but est d'aider le futur chef d'entreprise dans ses problèmes de relations avec les différents individus qui l'entourent. — La deuxième partie traite de la dynamique des petits groupes. Étude des forces psycho-sociologiques des petits groupes et des différents problèmes rencontrés par la direction dans l'effort qu'elle fait pour les intéresser aux objectifs de l'organisation.

ADM 6203 Administration: relations industrielles

Le cours a pour but d'initier l'étudiant aux différentes pratiques dans l'administration du personnel et de mettre en lumière les différents problèmes des relations industrielles. — Politique concernant la sélection, la rémunération, la formation, la discipline. Étude des organisations syndicales, évolution historique du mouvement ouvrier en général et canadien en particulier. Analyse des négociations collectives.

ADM 7803 Séminaire en méthodes pédagogiques

Ce séminaire portera essentiellement sur la définition et l'utilisation des différentes méthodes pédagogiques appropriées à l'enseignement des sciences de l'administration. Dans un premier temps, les participants à ce séminaire auront à se familiariser, sur le plan théorique, avec ces différentes méthodes: enseignement magistral, séminaire, analyse des cas, discussion de groupe, simulation (jeu d'entreprise, "role playing", "inbasket"), enseignement programmé, visites industrielles, stages d'ap-

prentissage, techniques audio-visuelles, etc. Dans un second temps, les participants analyseront les critères d'utilisation des méthodes pédagogiques compte tenu de la matière à enseigner, du profil des cours déjà suivis, de l'intensité recherchée de l'apprentissage, etc. La nature de la pédagogie de ce cours sera essentiellement active.

SCIENCES COMPTABLES

COM 1003 Comptabilité I (financière) (Cours initial).

Nature de la comptabilité. Utilité des rapports comptables, genre de rapports comptables. Définition d'actif, passif, avoir des propriétaires, comptabilité de caisse et d'exercice. Fonctionnement de l'équation comptable, analyse de transactions. Principes comptables et rapport du vérificateur.

Préparation des états financiers. Le cycle comptable, le chiffrier. Analyse de transactions. Les journaux spécialisés, les journaux subsidiaires, la comptabilité de la paie, méthode des pièces justificatives. Les courus et les différés, conciliation de banque. La comptabilité de caisse. Analyse des états financiers.

COM 1013 Contrôle (Prérequis COM 1003, ECO 1003)**

Utilisation de l'information comptable dans l'élaboration des décisions; utilisations possibles des états financiers, des prévisions budgétaires. Analyse de profitogramme en fonction des éléments de la structure des coûts. Usage du prix de revient dans la prise de décision et la préparation des rapports à la direction.

COM 1203 Planification fiscale * (Prérequis COM 2023, COM 2203)

Après avoir acquis une connaissance de base relativement à l'imposition des revenus des individus et des corporations, nous verrons à ce deuxième stage comment planifier nos affaires pour encourir le minimum d'impôt. Les principaux sujets seront:

- 1- Distribution des surplus des compagnies.
- 2- Incorporation des entreprises.
- 3- Successions.
- 4- Rémunération des cadres.

COM 1213 Introduction à la fiscalité**

(Prérequis COM 2003, ECO 1113)

Étude de la "Loi de l'Impôt sur le Revenu" appliquée par le gouvernement fédéral. Le but du cours est de sensibiliser l'étudiant aux divers articles de la loi impliquant les revenus d'une charge ou d'un emploi, d'un bien et d'une entreprise. On traitera également de l'imposition des gains en capital et des autres revenus.

Une fois acquises, ces connaissances de base serviront pour l'étude des

* Cours obligatoire pour les étudiants prenant l'option sciences comptables.

** Cours obligatoire pour les étudiants prenant l'option finance ou l'option marketing.

implications fiscales lors d'une fusion, réorganisation, liquidation, financement à long et à court terme, d'une distribution de surplus, etc.

COM 2003 Comptabilité II (cycle comptable) (Prérequis COM 1003)**

L'objectif du cours — A partir des connaissances de bases acquises par l'étudiant en comptabilité I, faire l'étude approfondie de chaque poste du bilan, à l'exclusion de l'avoir des actionnaires de façon à ce que l'étudiant puisse acquérir une connaissance comptable lui permettant, non seulement d'apprendre les techniques d'enregistrement, mais aussi celles de classification, de présentation et d'interprétation des données financières composant le bilan et de relier ces dernières à l'état des bénéfices.

Composition — L'encaisse, les comptes à recevoir, les effets à recevoir, les placements à court terme, les placements à long terme, les stocks, les immobilisations, les exigibilités, les dettes à long terme, les autres actifs, les corrections d'erreurs, l'état de source et d'emploi des fonds, jugement sur l'exactitude des états financiers.

COM 2013 Comptabilité III (nouveau programme) (Prérequis COM 2003, ADM 1403)

Sociétés: aspect légal des sociétés, ouverture des livres; critères de répartition de profits; admission et retrait d'un associé; liquidation en bloc et par versements.

Compagnies: aspect légal des compagnies; division du capital-actions; enregistrement comptable du capital-actions; confiscation d'actions; incorporation d'une société; réorganisation de l'entreprise; présentation d'états financiers pro-forma.

- a) analyse du terme surplus: surplus d'apport, surplus gagné, les réserves, les dividendes;
- b) détermination de la valeur aux livres des actions, droits et plans d'achats d'actions.

Fusion: aspect légal d'une fusion; fusion-achat, fusion statutaire, présentation des états financiers avec chacune des méthodes; division du contrôle.

Agences et succursales: différences entre agences et succursales; étude de l'agence, de la succursale domestique, de la succursale étrangère; problème du change étranger.

COM 2023 Comptabilité IV (nouveau programme) (Prérequis COM 2013)

Les consolidés: raison, politiques et utilité; principes de consolidation à l'achat d'une filiale; étude des intérêts minoritaires et des excédents négatifs ou positifs. Étude des placements à participation fixe et variable; éliminations inter-compagnies; éliminations des profits inter-compagnies sur inventaires, immobilisations et obligations; problèmes spéciaux; présentation des cics filiales non-consolidées ou consolidées. Consolidations à plusieurs échelons.

** Cours obligatoire pour les étudiants prenant l'option finance ou l'option marketing.

Les faillites: aspect légal d'une faillite; bilan de réalisation éventuelle, rapport de réalisation et de liquidation d'une gérance d'administration; rapport de fiducie.

Les ventes à tempérament: statut légal; champ d'application; problèmes de détermination du revenu et de présentation aux états financiers.

Les crédits pour impôts différés: façon de calculer le crédit; montants ajoutés au crédit; présentation aux états financiers.

Les mouvements de trésorerie: méthodes des comptes en T et du chiffrer; relation avec les mouvements de trésorerie et de l'état de profits et pertes; étude des mouvements d'encaisse.

COM 2203 Législation fiscale (Prérequis COM 2013, ECO 1113)

Étude de la Partie I de la "Loi de l'impôt sur le Revenu" appliquée par le gouvernement fédéral. Le cours portera principalement sur les sujets suivants:

- 1- personnes assujetties à l'impôt (résidents et non-résidents),
- 2- calcul du revenu en provenance des principales sources,
- 3- gains en capital et autres revenus,
- 4- calcul du revenu imposable et de l'impôt à payer pour les individus et les corporations,
- 5- administration de la loi.

COM 2403 Prix de revient I (Prérequis MQG 1003, COM 2013)

Cycle du prix de revient. Prix de revient par commande. Matières premières. Main-d'oeuvre directe. Frais généraux de fabrication. Prix de revient uniforme et continu. Produits conjoints et sous-produits. Prix de revient estimatif.

COM 3103 Vérification fondamentale (Prérequis COM 2013, MQG 1303)

Notions préliminaires: définition, nature et objets de la vérification. Cycle et étapes de la vérification. Standards, principes, techniques et procédés de vérification. — Le vérificateur: nomination du vérificateur; types de mandats, considérations d'ordre juridique et professionnel, pouvoirs et devoirs du vérificateur. Normes d'exécution: étiquette et règles de conduite professionnelle, indépendance du vérificateur. Responsabilité devant la loi. Organisation et réglementation de la profession de comptable agréé. — La vérification: classification des erreurs et diverses formes de fraudes. Technicalités, l'échantillonnage scientifique, la théorie de la preuve. Les dossiers de vérification. Régularisation des erreurs. Le contrôle interne: définition, son influence sur le programme de vérification, les principes, contrôle interne comptable et contrôle interne administratif, auto-contrôle, vérification analytique. La vérification et le vérificateur interne. La vérification détaillée. La vérification opérationnelle.

COM 3303 Théorie comptable

(Prérequis COM 2013, FEC 2003, ADM 1103)

Introduction. Nature et but de la théorie comptable. Postulats et principes comptables. Évaluation des actifs. Détermination du revenu. No-

tion du profit comptable. Signification. Les buts du report du profit. Profit comptable vs. profit économique. Les concepts du profit. Revenus et dépenses. — Évaluation des postes du bilan. Évaluation des stocks. Évaluation des immobilisations et de leurs amortissements. Étude des actifs intangibles et de leur amortissement. Étude des passifs. — États financiers. Application pratique des théories.

COM 3403 Prix de revient II (Prérequis COM 2403)

Budget. Comportement des coûts. Comptabilité par centre de responsabilité. Direct Costing. Rentabilité divisionnaire. Coûts de distribution. Coûts pertinents. Analyse des variations dans le profit brut. Prix de revient standard. Comptabilité de l'entrepreneur. Les systèmes de prix de revient.

COM 4003 Systèmes d'information comptable

(Prérequis MQG 1203, COM 2403, COM 3103)

Séminar sur l'utilisation de la comptabilité comme système d'information. Les sujets traités seront les suivants: le système en soi; la comptabilité en tant que système; le concept et l'utilisation des systèmes d'information comptable; les méthodes et techniques modernes d'évaluation des systèmes; l'étude de rentabilité; le traitement comptable par ordinateur; le contrôle et la planification d'un système d'information comptable; modèle de contrôle et vérification d'un système d'information comptable; les systèmes intégrés; les banques d'information et les contrôles sur les filières. Les systèmes intégrés et les buts à long terme de la firme. Le contrôleur d'un système d'information comptable intégré.

COM 4103 Vérification avancée (Prérequis COM 2023)

La vérification (suite): vérification de fin d'année: vérification des postes du bilan, de l'état des bénéficiaires et de l'état des bénéficiaires ré-investis. Procédés de vérification quant à l'existence, l'évaluation et la présentation. Le rapport du vérificateur: opinions sans réserve, sous réserves, désaveu. Exigences générales et particulières de la loi. Les événements postérieurs au bilan. Le rapport à l'administration. — Les vérifications spécialisées: vérification des municipalités, hôpitaux, courtiers, compagnies d'assurance, banques, maisons de rapport, sociétés de prêts et de placements. Vérification des systèmes à ordinateurs électroniques. Prospectus d'émission de titres de placements. Enquêtes.

ÉCONOMIQUE

ECO 1013 Principes micro-économiques (Cours initial)

Concepts économiques fondamentaux et revenu national. Problèmes centraux de toute société économique. Fonctionnement d'un système mixte d'initiative capitaliste. Éléments de comptabilité à l'usage des économistes. Le revenu national. Les déterminants du revenu national et de ses fluctuations: épargne, consommation et investissement. La théorie de la détermination du revenu. Prix et monnaie. Les bases du système bancaire et de la création des dépôts. Le cycle économique. Politique financière et plein emploi sans inflation. Application au contexte canadien et québécois.

ECO 1113 Principes macro-économiques (Cours initial)

La composition de la production nationale et la formation de ses prix: détermination des prix par l'offre et la demande; théorie de la demande et de l'utilité; l'offre et la demande agricoles; équilibre de la firme; structure actuelle des marchés. Répartition du revenu: formation des prix, des facteurs de production. Échanges et finances extérieures. Croissance et développement: expérience canadienne et le problème des jeunes nations.

ECO 5013 Théorie micro-économique

Théories de l'utilité et du bien-être. Équilibre général et second choix. Coût-bénéfice et effets externes. Techniques modernes d'analyse et théorie des marchés. Théorie et modèles de la répartition. Nouvelles théories de la firme et analyse traditionnelle.

ECO 5113 Théorie macro-économique

Fonction de consommation: court et long terme. Théories de l'investissements: critique et vérification des concepts. Marché réel et marché monétaire. Encaisses réelles et modèles intermédiaires. Modèles de croissance et progrès technique. De Von Newmann aux "turnpikes". De la théorie pure à la théorie de la politique économique, vérification empirique de la théorie et efficacité des politiques globales.

FINANCE ET ÉCONOMIQUE**FEC 1003 Principes de gestion financière**

(Prérequis COM 1003, ECO 1013, MQG 1103)

Définition de l'administration financière de l'entreprise. Fonctions des cadres financiers. Analyse des mouvements de trésorerie et des ratios financiers. Analyse des relations volume-coût-profit. Administration de la trésorerie, budget et détermination des besoins de fonds. Administration des comptes à recevoir et de l'inventaire. Importance du fonds de roulement. Évaluation des différents projets d'immobilisation, méthodes "pay-back", du taux de rentabilité moyen, des revenus monétaires escomptés. Le financement à long terme. Le financement à court terme. Structure du capital. Notion de "Leverage". Introduction au coût du capital de l'entreprise.

FEC 1103 Analyse micro-économique (Prérequis ECO 1013)

Le but de ce cours est de sensibiliser les étudiants aux caractéristiques fondamentales des marchés et du comportement économique des consommateurs et des producteurs. Ce cours, d'orientation descriptive et non-normative, est conçu spécialement pour des administrateurs et le traitement de la micro-économique diffère sensiblement de l'approche classique des départements d'économique. Comme but secondaire, ce cours a comme objectif de donner aux étudiants une méthodologie d'analyse systématique des problèmes.

FEC 1113 Analyse macro-économique (Prérequis ECO 1113)

Problème de comptabilité nationale: détermination du P.N.B. Tables d'entrée-sortie. Fonctions de consommation et multiplicateur. Fonctions d'épargne. Le niveau de l'investissement. Rôle de la monnaie dans l'économie: taux d'intérêt. Théories de la demande de monnaie. L'offre de la monnaie. Le niveau de l'emploi. Cycles économiques et problèmes de croissance. Les problèmes de la politique économique.

FEC 2003 Politiques d'investissements

(Prérequis COM 1003, ECO 1013, MQG 1303)

L'objectif du cours est de poursuivre l'introduction à la gestion financière par la présentation des problèmes reliés au financement à long terme et les relations entre les variables en cause. Les sujets traités se rapportent à la décision d'investir, de se financer et à la politique de dividendes. Le deuxième objectif est de familiariser l'étudiant avec l'application à la gestion financière de certaines méthodes de gestion (programmation linéaire; chaînes de Markov; analyse discriminatoire, etc.) à l'aide d'exemples se rapportant au financement à court terme.

FEC 2013 Gestion du fonds de roulement

(Prérequis COM 1013 ou COM 2003, MQG 1103, FEC 1003)

Le but de ce cours est de permettre à l'étudiant d'acquérir un esprit analytique dans les domaines suivants: problèmes de l'encaisse, gestion des comptes à recevoir, politique de crédit, étude de l'inventaire. Après avoir étudié un certain nombre de modèles s'appliquant à chacun de ces domaines, l'étudiant aura à produire une étude pratique dans laquelle il cherchera à établir un système fonctionnel et réaliste en tenant compte de l'interdépendance pouvant exister entre les différents domaines.

FEC 2103 Cycles et techniques prévisionnelles

(Prérequis MAT 1883, MQG 1403)

Ce cours a pour but d'initier les étudiants premièrement aux causes et conséquences des fluctuations économiques, et deuxièmement aux techniques modernes de prévision. L'accent est mis sur la vérification empirique avec application aussi bien à l'échelle macro-économique qu'au niveau de l'entreprise, dans ses différents domaines.

FEC 2113 Monnaie et banque

(Prérequis ECO 1013 ou FEC 1103, ECO 1113 ou FEC 1113)

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec le système bancaire canadien ainsi qu'avec les principales institutions financières non bancaires et de développer un cadre qui permet de comprendre le rôle de la monnaie et du crédit dans l'activité économique.

FEC 2203 Commerce international

(Prérequis ECO 1013, ECO 1113, MAR 1003)

Ce cours a pour objet d'initier l'étudiant tant à la théorie qu'à la pratique des échanges commerciaux internationaux. — Dans une première partie, il oppose commerce intranational et commerce international et

souligne le développement fantastique du commerce mondial depuis la fin de la guerre. Il développe ensuite la théorie du commerce international depuis la théorie classique jusqu'à ses développements les plus récents. Il examine les mesures restrictives imposées par les états aux échanges internationaux (droits de douane, contingentements, etc.) ainsi que les différents accords et arrangements intervenus entre certains états (GATT - CEE - AELE, etc.) — Une deuxième partie est consacrée au rôle des entreprises internationales et aux problèmes qui se posent à elles: recherche de marchés, opérations à l'étranger, sources de financement, etc.

FEC 3003 Principes d'analyse de valeurs mobilières

(Prérequis COM 1003, ECO 1013, MQG 1103)

Le cours a pour but d'initier l'étudiant au marché des valeurs mobilières et de lui faire acquérir certaines méthodes d'analyse concernant l'évaluation des titres d'une compagnie en rapport avec son industrie et l'économie en général. Fonctionnement du marché mobilier; historique, enregistrement aux bourses, opérations boursières, marché au comptoir, troisième marché. Sources d'information; pages financières, indices, courtiers, états financiers. Classification, analyse et principes d'évaluation; obligations, actions privilégiées et actions ordinaires. Choix des titres; analyse du marché, des industries et d'une compagnie. L'emploi de l'ordinateur comme outil d'analyse.

FEC 3013 Gestion de portefeuilles

(Prérequis COM 1213, FEC 1003, FEC 3003)

Le cours a pour but d'initier l'étudiant aux éléments qui doivent être considérés dans l'établissement des objectifs et des politiques à suivre dans la gestion de portefeuilles. Fixer les objectifs des portefeuilles: différencier placements et spéculation, évaluation des risques et des politiques qui y sont relatifs, situer l'investisseur. Choix de titre selon des politiques défensives et agressives. Éléments d'un portefeuille et évaluation des performances. Le placement institutionnel: compagnie d'assurance, banques, compagnies de fiducie, fonds mutuel. Organisation et administration d'une firme de placements.

FEC 3103 Économie de l'entreprise (Prérequis ECO 1113, MQG 1403)

Le but de ce cours est d'initier les étudiants à la méthodologie du processus "décisionnel" relativement aux problèmes de gestion de l'entreprise. Il s'agit de leur donner une préparation pour leur rôle de futurs administrateurs dont la tâche fondamentale se situe au niveau de la prise de décision. — L'orientation du cours est nettement sélective en ce sens qu'il ne couvre pas tous les aspects du processus "décisionnel" mais essaie, de préférence, de développer l'habileté de l'étudiant à utiliser les données économiques directement applicables à la gestion de l'entreprise. — Le but sous-jacent du cours est de mettre à la disposition de l'étudiant les moyens analytiques actuels pour interpréter et utiliser les facteurs économiques contrôlés et non-contrôlés par l'administrateur. Ex.: les relations entrée-sortie, la maximisation du profit, la

politique des prix et la segmentation des marchés, la relation libre entreprise - prix - allocation des ressources, les modèles économétriques d'entreprises, etc...

FEC 3203 Finance internationale (Prérequis FEC 1003, FEC 2203)

Ce cours constitue le deuxième volet d'une étude des opérations internationales. Il développe la contrepartie financière et monétaire des échanges commerciaux et cela tant au niveau de l'entreprise que de la nation. — Une première partie est consacrée à l'étude de la balance des paiements (et en particulier de celle du Canada), de la notion d'équilibre et des divers mécanismes d'ajustement. On y insiste tout particulièrement sur la détermination des taux de change. — Une deuxième partie s'occupe des mouvements de capitaux, à long et à court terme. Elle inclut une étude des marchés internationaux de capitaux et des institutions monétaires internationales. — Une troisième partie étudie tout particulièrement les besoins financiers des entreprises internationales et insiste sur le rôle des différents organismes de financement.

FEC 4003 Politique de financement (Prérequis FEC 1003, FEC 2003)

Étude de problèmes selon la méthode des cas-types portant sur les aspects suivants du financement de l'entreprise: détermination des besoins de fonds; analyse financière; modalités des exigences financières; estimation des exigences financières; les principaux types de prêts; gestion des actifs de l'entreprise; principes fondamentaux du financement à long terme; planification des programmes financiers, budgets de capital; coût du capital; répartition des fonds entre les projets d'investissement; planification de la structure du capital; gestion de la dette; politique de dividendes; émissions de titres dans le public; évaluation et fusion; réorganisation.

FEC 4013 Fusions et acquisitions (Prérequis FEC 2003)

Différents types de fusion; les trois vagues de fusion au vingtième siècle. Motivation des acheteurs et des vendeurs. Rôle des intermédiaires. Évaluation de l'entreprise à acquérir; problèmes spécifiques aux petites entreprises. Processus d'achat; négociations; choix du mode de financement. Problèmes légaux. Problèmes d'intégration. Comptabilisation de la fusion. Causes des échecs. Conglomérats.

FEC 5003 Comptabilité de gestion

Ce cours porte surtout sur l'utilisation de l'information comptable dans l'élaboration des décisions plutôt que sur l'accumulation des données: utilisations possibles des états financiers, des prévisions budgétaires. Analyse du profitogramme en fonction des éléments de la structure des coûts. L'usage du prix de revient dans la prise de décision et la préparation des rapports à la direction font l'objet d'une attention particulière dans la dernière partie du cours.

FEC 5013 Finance

Ce cours a pour objet d'initier l'étudiant aux techniques modernes de l'administration financière de l'entreprise. Fonction des cadres finan-

ciers. Analyse de la situation financière de l'entreprise. Étude du concept de mouvement de fonds. Administration du fonds de roulement, de la trésorerie, des comptes à recevoir, des inventaires, de l'actif immobilisé. Choix des investissements. Prévisions budgétaires à court, moyen et long termes. Études comparatives des différentes sources de financement. Le cours comprend l'analyse de nombreux cas-types. Relations direction-actionnaires. Étude des différentes théories sur le concept du coût de capital et sur la structure du capital. Théorie avancée des budgets d'investissements. Le contrôle financier. Étude des marchés de capitaux. Problème des fusions et acquisitions.

FEC 5103 Macro-économique

L'objet de ce cours est d'initier l'étudiant aux mécanismes des fluctuations économiques. — Nature et différentes catégories de cycles. Différentes théories sur les causes des cycles économiques. Utilisation et validité des prévisions économiques dans le monde des affaires. Éléments de calcul des fluctuations économiques. — Le cours couvre: la nature des cycles économiques, les différentes catégories de cycles et les théories pertinentes, les outils modernes utilisés dans l'analyse des fluctuations économiques; l'utilisation et la validité des prévisions économiques dans le monde des affaires et dans la prise de décision. — Politique de stabilisation économique. Rôle du gouvernement. Politique des budgets fiscaux et administration des dettes. Croissance économique. Ressources de main-d'oeuvre. Technologie et capital agrégatif. Institutions sociales et leurs valeurs. Politique d'expansion.

FEC 5113 Analyse micro-économique

Ce cours cherche surtout à accroître l'habileté des étudiants à devenir de bons administrateurs. L'activité des administrateurs, en effet, est fortement influencée par l'aspect économique des organisations et par le fait que la nature fondamentale de leurs carrières se situe au niveau de la prise de décisions. — Comme but intermédiaire, ce cours a pour objectif de donner une bonne connaissance de la théorie économique directement applicable à la gestion des organisations (particulièrement l'organisation qu'est l'entreprise) et de développer une saine méthodologie du processus décisionnel.

FEC 5203 L'entreprise plurinationale

Problèmes posés par les opérations internationales, économiques et financières. Notion de balance des paiements, finance internationale, paiements internationaux. Financement des opérations internationales, différentes institutions financières, notions de marketing international, investissements à l'étranger. Analyse des contraintes internes et externes imposées à l'entreprise plurinationale.

FEC 7013 Analyse du risque

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser tout d'abord avec les différentes catégories de risque existant dans les domaines de la finance. En second lieu, l'accent portera sur les techniques mathématiques

permettant d'évaluer ces risques dans la prise de décision et la planification financière. Il verra aussi comment les différents critères influencent les méthodes d'évaluation du risque et la prise de décision.

FEC 7023 Marché de capitaux

Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les problèmes de la structure des taux d'intérêt, des changements cycliques et séculaires de ces taux. Sont aussi incluses des études sur le comportement des primes pour le risque, des marges des souscripteurs et sur l'exactitude des prévisions couvrant le marché financier.

FEC 7033 Planification financière

Ce cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'une part, de maîtriser le processus par lequel les buts financiers de l'entreprise sont établis, les méthodes d'implantation de ces buts au niveau opérationnel et d'autre part, de reconnaître l'importance d'une liaison concordante entre les plans stratégiques et les plans techniques. Il verra aussi les secteurs où une planification à long terme est très difficile par suite de la complexité des facteurs en jeu.

FEC 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

Ce cours sera crédité une fois la thèse complétée et doit être suivi par tous les étudiants en finance. C'est dans le cadre de ce cours que le projet de thèse est élaboré, présenté et discuté avant qu'un comité de thèse soit formé.

MARKETING

MAR 1003 Marketing I (Cours initial)

Ce cours a pour objectif de sensibiliser l'étudiant au rôle que le marketing doit jouer au niveau de l'entreprise et au niveau de la société. L'approche est donc macro-marketing plutôt que micro-marketing. De ce fait, le cours étudie en premier lieu le rôle du marketing sur le plan fonctionnel (exposé rapide des tâches et institutions existantes) et en second lieu sur le plan philosophique (discussion de la controverse du marketing, des mouvements de consommateurs, des lois, du défi du marketing et finalement d'une nouvelle philosophie du marketing). Ce cours est obligatoire pour tous les étudiants.

MAR 2003 Marketing II (Prérequis MAR 1003)

Ce cours comporte l'étude des concepts propres au marketing. Cette étude sera conforme à l'application du concept marketing et au développement de la pensée en Marketing. Il veut amener l'étudiant à maîtriser les concepts, stratégie et techniques propres au marketing. A la fin de ce cours, l'étudiant connaîtra les variables contrôlables en marketing ainsi que leur interrelation dans le "marketing mix". Dans ce cours, les étudiants participent à un jeu d'entreprise, simulant l'interaction des variables du "marketing mix".

MAR 2213 Logistique du Marketing

(Prérequis MAR 1003, MAR 2003 et MQG 1203)

Le cours a pour objectifs: 1) de démontrer à l'étudiant l'interdépendance des diverses variables de la distribution; 2) de définir l'information nécessaire pour rendre opérationnel le système de distribution; 3) de sensibiliser l'étudiant aux techniques d'analyse de la distribution.

L'approche du cours en est sensiblement une de coûts, c'est-à-dire que le cours essaie de démontrer que la décision, relative aux canaux de distribution, est prise en tenant compte du coût total de la distribution et du niveau de service à la clientèle.

Les différents concepts et les différentes méthodes d'analyse sont démontrés à l'aide de cas, de jeux (simulation) et de problèmes.

MAR 2303 Comportement du Consommateur

(Prérequis MAR 1003, MAR 2003 et ADM 1103)

Étude de l'influence du consommateur sur les prises de décisions en marketing. Impact de l'aspect économique, social et psychologique dans l'achat de bien et de services. Analyse du processus décisionnel d'achat du consommateur et des implications de ce processus sur le décisionnaire en marketing. Étude de cas-types.

MAR 2503 Organisation et concurrence en distribution alimentaire

(Prérequis MAR 1003, MAR 2003)

Le cours est créé à l'intention des étudiants intéressés par l'industrie de distribution alimentaire, et notamment les supermarchés. Cette industrie est la plus importante, en termes de volume de vente, et possède des caractéristiques particulières. Le chapitre ORGANISATION recouvre la concentration de l'industrie, la concentration des achats, les fusions et acquisitions, l'entrée et la croissance des petites entreprises, le secteur grossiste, l'efficacité physique et les économies d'échelles. Sous le chapitre CONCURRENCE, la conduite des détaillants est analysée. La dernière partie concerne les RÉSULTATS de l'industrie en termes de prix, marges et profits, dépendant du type de détaillant et de l'endroit où il se trouve placé.

MAR 3103 Publicité (Prérequis MAR 1003, MAR 2003, ADM 1103)

Rôle spécial et économique de la publicité. Préparation du message publicitaire. Étude des différents véhicules. Stratégies de planification et de sélection. Mesures d'efficacité. Détermination du budget. Analyse de campagnes publicitaires.

MAR 3203 Commerce de détail (Prérequis MAR 1003, MAR 2003)

Le cours s'adresse aux étudiants désirant se diriger vers les professions de la distribution au détail ou dans les industries qui traitent habituellement avec ce secteur.

Ce cours fait la synthèse en intégrant toutes les fonctions principales de l'administration dont la connaissance est fondamentale dans les grandes organisations de ventes.

Les fonctions sont regroupées en deux parties: 1° - OPÉRATIONS: location de magasin, agencement, fonctions d'achat et merchandising, promotion et publicité, prix, organisation, services; 2° - CONTRÔLE: prévision, budgets, comptabilité, contrôle des inventaires, analyse des coûts et dépenses, aspects légaux et assurances.

À chaque cours est annexé un chapitre à lire préalablement. La méthode des cas sert comme méthode de travail.

MAR 3213 Gestion des ventes (Prérequis MAR 1003 et MAR 2003)

Situation de l'activité "Ventes" à l'intérieur de la fonction du marketing. Étude du développement de stratégies de ventes vis-à-vis les marchés, les produits et les clients d'une entreprise. Analyse des moyens disponibles pour maintenir l'efficacité et la compétence de l'équipe de vendeurs. Responsabilité du gestionnaire des ventes vis-à-vis l'équipe de ventes. Étude de cas-types.

MAR 3403 Recherche en marketing (Prérequis MAR 1003, MAR 2003)

Ce cours veut amener l'étudiant à pouvoir élaborer un projet de recherche en marketing et le réaliser. Nous nous attacherons dans ce cours à l'identification d'un domaine de recherche et à la définition précise du problème à étudier. Comment définir un problème de façon opérationnelle deviendra une des préoccupations majeures du cours. La formulation d'hypothèses ainsi que la méthodologie propre à l'étude du problème seront également l'objet de nos préoccupations. Les différentes sortes de recherche seront étudiées ainsi que les différentes techniques de recherche telles l'échantillonnage et la construction de questionnaires. Ce cours se veut avant tout un cours pratique dans lequel l'étudiant travaillera individuellement sous la direction du professeur à élaborer et conduire son propre projet de recherche.

**MAR 3503 Management de la fonction distribution alimentaire
(Prérequis MAR 2503)**

Ce cours repose exclusivement sur la méthode des cas, chacun d'entre eux recouvrant une fonction importante de l'administration de la distribution alimentaire. Le but est de former l'étudiant aux plus importants problèmes de l'industrie. Un certain nombre de cas seront discutés avec les responsables des compagnies.

**MAR 4003 Politiques de marketing
(Prérequis: quatre (4) cours de marketing)**

Le marketing, fonction stratégique de l'entreprise. Analyse des variables du "marketing mix". Politiques ayant trait à chacune de ces variables. Techniques quantitatives et modèles conceptuels permettant de déterminer les variables critiques du marketing mix et d'élaborer des politiques de marketing. L'élaboration des politiques et leur contrôle. Le plan de marketing. L'intégration des politiques de marketing dans la stratégie globale de la firme.

MAR 5003 Marketing

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les concepts de base du marketing et de l'initier à la gestion des opérations de marketing dans l'entreprise. L'accent est mis sur l'aspect décisionnel de la gestion commerciale. Au moyen de cas-types et d'un jeu d'entreprise, l'étudiant doit simuler le maniement des variables du "marketing mix" dans l'élaboration d'une stratégie de marketing au niveau de l'entreprise totale. Les problèmes sont abordés dans la perspective de la gestion commerciale du portefeuille d'activités de l'entreprise diversifiée en milieu concurrentiel.

MAR 7003 Théorie de marketing

Ce cours, obligatoire pour tous les étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en marketing, a pour objectif d'intéresser l'étudiant au développement théorique en marketing et de l'amener à développer sa propre conception théorique du marketing. Il vise, en second lieu, à faire connaître à l'étudiant l'état de la littérature en marketing, et à être au point sur le développement de la pensée en marketing.

MAR 7013 Marketing international

Le cours a pour objet d'initier des étudiants ayant déjà reçu une formation en marketing, aux problèmes que posent les barrières légales, culturelles, politiques, économiques, géographiques, structurelles et sociales, qui séparent les pays et les sociétés et à leur influence sur la formulation et l'implantation de stratégies de marketing dans le cadre de l'entreprise internationale et multinationale.

MAR 7303 Le marketing et les sciences du comportement

Les sciences du comportement en général contribuent au développement de la pensée multidisciplinaire en marketing. L'objectif de ce cours est de faire une étude approfondie des théories pouvant servir de base au chercheur en comportement du consommateur. Les sciences qui seront abordées dans ce cours sont la psychologie, la sociologie et la psychologie sociale. Ces dernières seront étudiées dans une perspective d'application au marketing. Ce cours doit normalement servir de base au cours de comportement du consommateur.

MAR 7313 Comportement du consommateur

Le comportement du consommateur fait maintenant l'objet d'une étude particulière en marketing. L'objectif du cours consiste précisément à prendre connaissance de la littérature et d'en expliquer le sens et la signification pour le chercheur. L'étudiant devra pouvoir critiquer les différents modèles de comportement de consommateur et même bâtir son propre modèle.

MAR 7903 Modèles en marketing

Ce cours a pour but d'aborder l'approche "managériale" du marketing par l'étude des modèles quantitatifs pouvant être utilisés par le décisionnaire.

MAR 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

Ce cours sera crédité une fois la thèse complétée et doit être suivi par tous les étudiants en marketing. C'est dans le cadre de ce cours que le projet de thèse est élaboré, présenté et discuté avant qu'un comité de thèse soit formé.

MATHÉMATIQUES

MAT 1883 Mathématiques appliquées aux affaires (Cours initial)

Revision des notions de calcul différentiel et intégral. Recherche de l'optimum global des fonctions d'une ou plusieurs variables sujettes ou non à des contraintes (multiplicateur de Lagrange). Résolution des équations numériques. Introduction au calcul matriciel (inversion et triangularisation des matrices, décomposition en sous-matrices). Solution de systèmes d'équations par les méthodes d'élimination de Gauss, de Gauss-Jordan et de Cholesky. Solution des programmes linéaires (introduction de l'algorithme de Dantzig, dégénérescence, linéarisation des fonctions convexes).

MÉTHODES QUANTITATIVES DE GESTION

MQG 1003 Gestion des opérations (Prérequis MQG 1203, MQG 1303)

Définition de la fonction "Gestion de la Production" déterminée par la planification, la conception, l'installation, l'opération, l'amélioration et le contrôle des systèmes intégrés — hommes, matériaux, équipement. Etude de quelques techniques de planification: PERT/CPM, PERT/COÛTS. Localisation des usines: facteurs clefs. Disposition optimale des départements dans l'usine. Les chaînes de production et d'assemblage. Entretien et remplacement. Méthode MTM. Évaluation des standards de production. Planning et contrôle des niveaux de production et d'inventaires. Méthodes prévisionnelles. Contrôle statistique de qualité. Simulation de production. Développement de systèmes de production intégrés, gérés et contrôlés par ordinateur. Contrôle des coûts. Application aux entreprises manufacturières ou non.

MQG 1103 Probabilités et statistiques (Cours initial)

Nature des méthodes statistiques. Description de données statistiques: classification, représentation graphique et description mathématique; tendance centrale et dispersion; moyenne, mode, médiane, écart-type.

Probabilité. Distribution de probabilité: binomiale, normale et approximation de la normale à la binomiale. Échantillonnage. Vérification d'hypothèses; moyenne et différence entre deux moyennes; proportion et différence entre deux proportions; les deux types d'erreur. La théorie des petits échantillons. Corrélation. Régression. Méthode des moindres carrés. Distribution de X^2 . Exercices.

MQG 1203 Recherche opérationnelle I (Prérequis MAT 1883, MQG 1103)

La recherche opérationnelle comme technique de gestion. Définition du problème. Construction, vérification et application du modèle. Types de

problèmes. — Prise de décision sous condition de certitude. Programmation linéaire: modèle d'allocation, modèles de transport, modèle simple. File d'attente: cas simple et quelques extensions. — Prise de décision sous condition d'incertitude. Étude de certains critères de décision: Hurwiz, Laplace, etc. Étude des jeux.

MQG 1303 Informatique I (Cours initial)

Ce cours est essentiellement axé sur l'utilisation de l'ordinateur. L'ordinateur: sa nécessité, son influence, son développement. Les composants de l'ordinateur et leurs caractéristiques. Le traitement de l'information: — analyse du problème et solution à l'aide des tables de décision et des organigrammes; — implantation de la solution sur ordinateur à l'aide d'un langage symbolique (FORTRAN).

MQG 1403 Méthodologie de la recherche

(Prérequis MAT 1883, MQG 1103, MQG 1303)

Problème de la transformation d'une question vague en une recherche bien spécifique. Différenciation nette entre induction et déduction. Considération du degré de risque et de l'incertitude dans les résultats et les hypothèses. Étude des différents problèmes d'échantillon. Étude des régressions multiples et des techniques multivariantes. Initiation à la simulation.

MQG 2303 Analyse de systèmes (simulation) (Prérequis MQG 1003)

Ce cours introduit l'étudiant à la méthodologie de l'analyse de système via l'utilisation de la simulation sur ordinateur. L'incertitude aussi bien que la complexité caractérisent les sous-systèmes de l'entreprise et, seulement en ayant recours à l'ordinateur, pouvons-nous établir des modèles de l'entreprise qui soient près de la réalité, donc utiles. Langues utilisés: FORTRAN, G.P.S.S., DYNAMO.

MQG 2313 Analyse et conception de système d'information

(Prérequis MQG 1203, MQG 1303)

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à collaborer à l'analyse et à la conception de systèmes d'information sur ordinateur. Le cours consistera en une étude descriptive et analytique appuyée par des cas pratiques d'analyse de systèmes: vue générale sur la planification, l'organisation, le contrôle de l'information et son traitement; étude du "Hardware", "Software", et d'un langage commercial (COBOL); techniques d'analyse de systèmes; projet de terme (analyse et implantation d'un système d'information).

MQG 3313 Systèmes intégrés de gestion

(Prérequis MQG 1003, MQG 2313)

L'ordinateur comme outil de gestion. Saisie de l'information. Le traitement de l'information. Le "hardware". Les systèmes d'exploitation. Le traitement intégré des fonctions commerciales, de production et d'approvisionnement, administratives et financières dans l'entreprise. Le rôle des fichiers; les procédures: temps différé, réel, gestion par exception; les formes d'exploitation: le "time sharing", le multitraitement,

le télétraitement. Le lancement d'un système intégré de gestion: étude économique, définition des objectifs, choix du matériel. Les banques de données. Visites d'entreprises. Étude de cas.

MQG 4803 Séminaire en système I (Prérequis MQG 3313)

Application de l'ordinateur aux problèmes de gestion. Accent mis sur l'utilisation de l'ordinateur dans un système intégré de gestion. L'information en gestion. La technologie et l'information. Le coût et la valeur de l'information. Technique d'analyse et de conception de systèmes. Implications de la nouvelle technologie de l'information sur la structure de l'entreprise. Lectures, cas, projets, exemples pratiques.

MQG 5203 Théorie de la décision I

Le cours a pour but d'initier les étudiants aux méthodes quantitatives et de préparer le terrain pour la deuxième session pendant laquelle ils étudieront la recherche opérationnelle proprement dite.

Statistique descriptive. Théorie élémentaire des probabilités; distributions binomiale, de Poisson et normale. Échantillonnage: inférence statistique et test d'hypothèse. Notions élémentaires de la théorie statistique de la décision. Régression et corrélation.

MQG 5303 Informatique et systèmes

Ce cours a pour but, non seulement d'initier l'étudiant au fonctionnement et à l'utilisation des ordinateurs, mais aussi de mesurer les implications de l'usage des calculatrices électroniques sur la prise de décision et le contrôle dans les domaines de l'administration.

MQG 6003 Gestion des opérations

Ce cours consistera en une étude descriptive et analytique des principaux concepts de production. — Une attention particulière sera portée aux sujets suivants: standardisation, simplification du travail, contrôle des inventaires et de la qualité. Automation.

MQG 6203 Théorie de la décision II

Ce deuxième cours a pour objet d'initier l'étudiant à un certain nombre de modèles courants de la recherche opérationnelle et de démontrer l'usage qu'on peut en faire dans l'administration des affaires. Modèle de prise de décision dans des conditions de risque, d'incertitude et de conflit. Notions de la théorie des jeux. Problèmes de transport, d'assignation et de programmation linéaire. Quelques notions sur les chaînes de Markov et sur les files d'attente.

MQG 6403 Méthodologie de la recherche

Transformation d'une idée de recherche en projet spécifique. Le passage de la théorie aux concepts, des concepts aux hypothèses, des hypothèses aux instruments de mesure, problèmes d'échantillonnage, transformation de données en informations, test des hypothèses et conclusions. Étude des techniques applicables à chaque étape de la transformation. Les exemples pratiques seront tirés du domaine du marketing.

MQG 7103 Statistiques avancées

Le cours de statistiques avancées se propose d'aider l'étudiant à développer ses connaissances et habiletés dans le traitement statistique des données. Cet objectif englobe les deux dimensions: justification théorique des méthodes et utilisation de ces mêmes méthodes. Le cours familiarise l'étudiant avec les techniques à multi-variables de traitement statistique des données. Après une revue des techniques à uni-variable, il s'initiera à l'algèbre matricielle et étudiera les principales propriétés de la loi multi-normale. Puis, il étudiera quelques-unes des méthodes les plus utilisées: régression multiple, analyse de variance, analyse factorielle. Dans le cadre du cours, l'étudiant aura aussi à développer un travail original de recherche où il aura à utiliser de ces techniques.

MQG 7303 Simulation

Techniques de simulation. Configuration et validation des modèles. Langages de simulation. Analyse de modèles de stocks, finance, production et marketing. Introduction aux modèles complexes. Projet de simulation.

MQG 7313 Techniques d'optimisation

(Prérequis: un cours élémentaire de Fortran)

Méthodes directes: Fibonacci et Hooke and Jeeves. — Méthodes analytiques: convexité, concavité, dérivées, Lagrange. — Méthodes d'approximation successive: programmation linéaire, problèmes de transport, d'affectation; convergence; programmation dynamique. — Énumération implicite et méthodes de "branch and bound": énumération pure et ordonnancement.

Une connaissance au moins élémentaire du Fortran est nécessaire.

MQG 7323 Système intégré de gestion

La fonction d'intégration: Éléments de différenciation dans une organisation. Nécessité d'une intégration. Moyens et formes de cette intégration. L'influence des tendances de l'environnement (croissance des organisations, complexité de l'environnement) sur la fonction d'intégration. Résistances soulevées par la rationalisation organisationnelle que suppose l'intégration.

Techniques disponibles pour assurer l'intégration: l'informatique. (hardware, software et les systèmes d'exploitation).

Les systèmes d'information. Sources d'information disponibles: comptables, financières. Adaptation aux divers types de décision, spécificité des décisions stratégiques. Diverses phases d'automatisation.

MQG 7333 Informatique (Prérequis: un cours élémentaire de Fortran)

Le cours vise à développer chez l'étudiant une autonomie d'action vis-à-vis l'ordinateur. D'abord, il apprendra à construire lui-même des mo-

dèles manipulables sur ordinateur. Puis il s'initiera à l'utilisation des programmes publics. Enfin, il sera mené à utiliser l'ordinateur comme moyen d'emmagasiner des filières de données et à les manipuler.

N.B. — Ce cours n'est pas crédité à un étudiant qui aurait suivi la séquence de cours en informatique et en système au baccalauréat en administration.

MQG 7403 Méthodologie de la recherche

Transformation d'une idée de recherche en projet spécifique. Le passage de la théorie aux concepts, des concepts aux hypothèses, des hypothèses aux instruments de mesure, problèmes en informations, test des hypothèses et conclusions. Étude des techniques applicables à chaque étape de la transformation.

MQG 8909 Recherche appliquée et rapport de maîtrise

Ce cours sera crédité une fois la thèse complétée et doit être suivi par tous les étudiants ayant choisi le champ de spécialisation Analyse de systèmes. C'est dans le cadre de ce cours que le projet de thèse est élaboré, présenté et discuté avant qu'un comité de thèse soit formé.

TITRES PROFESSIONNELS

La meilleure voie d'accès aux titres comptables professionnels est celle des études universitaires en matières administratives.

À la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, l'étudiant doit d'abord obtenir le baccalauréat en administration, spécialisation sciences comptables.

COMPTABLE AGRÉÉ (C.A.)

Ce titre est décerné par l'Institut des comptables agréés du Québec. Il donne droit d'exercer la profession de comptable public y compris les fonctions de conseiller en matières fiscales, financières et autres. Le comptable agréé rend des services professionnels à l'industrie, au commerce, à la finance et à la fonction publique.

Pour devenir comptable agréé (C.A.), il faut réussir l'examen final de l'Institut des comptables agréés du Québec et faire un stage d'une année dans un bureau de comptable agréé. Cet examen a lieu au mois d'octobre.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au secrétaire administratif, Institut des comptables agréés du Québec, 630 ouest, rue La-gauchetière, Montréal 101, Québec.

COMPTABLE EN PRIX DE REVIENT ET EN GESTION INDUSTRIELLE (R.I.A.)

Ce titre est décerné par la Société des comptables en administration industrielle du Québec. Il est une reconnaissance de compétence professionnelle comptable et s'adresse à qui veut faire de la comptabilité une carrière dans l'industrie.

La Société impose un examen final et un stage d'une (1) année dans une entreprise, dans le domaine de la comptabilité.

On obtiendra des renseignements supplémentaires en s'adressant à la Société des comptables en administration industrielle du Québec, Suite 14, The Linton, 1509 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Québec.

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ (C.G.A.)

Ce titre est décerné par l'Association des comptables généraux licenciés du Québec. Il est une reconnaissance de compétence professionnelle comptable et s'adresse à qui veut faire de la comptabilité une carrière dans les affaires et les services gouvernementaux.

L'Association exige un examen final portant sur les sujets suivants: comptabilité avancée et spécialisée, prix de revient, impôt et vérification.

Pour des renseignements additionnels, on peut s'adresser à l'Association des comptables généraux licenciés, 5336, Chemin de la Reine Marie, Montréal 248, Québec.

CITATIONS ET PRIX D'HONNEUR

Les étudiants qui se sont distingués par leurs succès académiques peuvent recevoir des citations et prix d'honneur.

PRIX LA TRIBUNE

Offert par La Tribune Incorporée de Sherbrooke; prix en argent de \$100., décerné à l'étudiant qui se classe premier au baccalauréat en administration.

PRIX BÉLANGER

Offert par la maison Bélanger, Saint-Jacques, Sirois, Comtois et cie, comptables agréés de Sherbrooke; prix en argent de \$50, décerné à l'étudiant qui obtient le plus de succès en sciences comptables au cours de baccalauréat en administration.

PRIX DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Offert par la Chambre de Commerce de Sherbrooke; prix de \$100, décerné à un étudiant finissant pour ses succès signalés en sciences administratives et commerciales.

PRIX DE LA CAISSE POPULAIRE SOCIALE

Offerts par la Caisse Populaire Sociale de Sherbrooke; prix en argent de \$50, décerné à l'étudiant finissant qui a obtenu des succès signalés dans les matières de finance.

PRIX DES COMPTABLES AGRÉÉS

Offert par le Club des comptables agréés des Cantons de l'Est; \$50 en argent, décerné à l'étudiant qui s'est classé premier en vérification.

PRIX DES COMPTABLES AGRÉÉS

Offerts par le Club des comptables agréés des Cantons de l'Est; \$50 en argent, décerné à l'étudiant qui s'est classé premier en comptabilité.

PRIX DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE

Offert par la Société des comptables en administration industrielle, chapitre des Cantons de l'Est; \$50 en argent, décerné à l'étudiant qui s'est classé premier dans les matières de prix de revient et de gestion industrielle.

PRIX RADIO TÉLÉVISION SHERBROOKE (1967) INC.

Offert par Radio Télévision Sherbrooke 1967 Inc.; prix en argent de \$100, décerné à l'étudiant qui a obtenu le plus de succès dans l'ensemble des trois années du cours de baccalauréat en administration.

PRIX ZELLER'S

Offert par la Compagnie Zeller's Limitée; \$100 en argent, décerné à un étudiant de deuxième année de baccalauréat qui s'est signalé par ses succès académiques.

**PRIX DES COMPTABLES
EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE**

Offert par la Société des comptables en administration industrielle, chapitre des Cantons de l'Est; prix en argent de \$50, décerné à l'étudiant qui se classe premier en prix de revient avancé.

**PRIX DES COMPTABLES
GÉNÉRAUX LICENCIÉS**

Offerts par l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec; prix en argent de \$50, décerné à l'étudiant qui s'est classé premier en comptabilité avancée.

**PRIX DES COMPTABLES
GÉNÉRAUX LICENCIÉS**

Offert par l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec; prix en argent de \$50, décerné à l'étudiant qui s'est classé premier en fiscalité.

PRIX "A.D.A.U.S."

Offert par l'Association des diplômés en administration de l'Université de Sherbrooke; prix en argent de \$100, décerné à l'étudiant qui s'est distingué par sa participation aux activités para-académiques.

PRIX "PAUL DOZOIS"

Offert par monsieur Paul Dozois; prix de \$100 en argent, décerné à un étudiant finissant qui a obtenu des succès signalés dans les matières de finance publique.

PRÊTS ET BOURSES

La Faculté dispose d'un fonds d'assistance permettant aux étudiants dans le besoin d'éviter les soucis financiers majeurs en leur procurant ainsi des conditions de travail plus propices au succès.

On peut obtenir cette assistance à partir de la deuxième session d'étude. L'étudiant doit faire sa demande de prêt chaque trimestre en établissant ses besoins financiers. Il doit aussi appuyer sa demande au moyen de résultats académiques qui démontrent la qualité de son travail d'étudiant.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au secrétaire de la Faculté d'administration, Université de Sherbrooke.

DOCTORATS D'HONNEUR

1959 Monsieur Esdras Minville, ex-directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, Montréal.

Monsieur Horace Boivin, ex-maire de Granby.

1963 Monsieur Howard Ross, chancelier de l'Université McGill.

1964 Monsieur Charles-Émile Bélanger, premier doyen de la Faculté d'administration.

1965 Monsieur Arnold Hart,
président de la Banque de Montréal.

Monsieur Douglas Mellor, directeur administratif de
l'Institut des Comptables Agréés du Québec.

1967 Monsieur Michel Debré,
ministre des Affaires Extérieures, France.

Monsieur Courtney Brown, doyen du Graduate School of Business,
Columbia University, New York.

Monsieur Marcel Bélanger,
professeur à l'Université Laval.

Monsieur Alphonse Ouimet,
ex-président de Radio-Canada.

1968 Monsieur Donald L. Fraser, vice-président d'Imperial Oil.

1969 Monsieur Sam Steinberg, président de Steinberg Limitée.

1970 Monsieur Antoine Turmel, président du Conseil d'administration
de Couvrette et Provost.

1971 Monsieur Laurent Beaudoin, président,
Bombardier Ltée, Valcourt.